

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Dimanche 24 novembre 2024 - Prix : 20 DA - <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°515 ■

PRODUCTION DE PIPES
**La nouvelle unité
de Bethioua sera
mise en service
avant la fin de
2024**

P 16

LANCEMENT DU PORTAIL ÉLECTRONIQUE
ET DU GUICHET UNIQUE DU MARCHÉ FINANCIER

Des mesures pour dynamiser la Bourse d'Alger

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a lancé, hier à Alger, le Portail électronique et le Guichet unique du marché financier national, dans le but d'améliorer l'environnement du marché financier national. P 3



RÉUNION OPEP-RUSSIE

**L'importance de la
stabilité des marchés
pétroliers soulignée**

L'importance de la stabilité des marchés pétroliers et énergétiques pour favoriser la croissance économique a été soulignée vendredi à Moscou, lors de la neuvième réunion de haut niveau du dialogue OPEP-Russie sur l'énergie, a indiqué l'OPEP dans un communiqué conjoint, publié sur le site web de l'Organisation.

P 2

NESDA

**Vers la création
de 12 000 entreprises
en 2025**

Dans un contexte économique en pleine évolution, l'accompagnement des jeunes entrepreneurs est devenu essentiel pour stimuler la croissance et l'innovation. Avec un plan ambitieux pour 2025, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (National Entrepreneurship Support and Development Agency, NESDA) a fixé comme priorité la création de 12 000 entreprises durables. Cette initiative met l'accent sur l'accompagnement, la formation et l'accès à des financements diversifiés, comme l'a expliqué Bilal Achacha, directeur général de la NESDA.

P 5

CRÉATION DE BANQUES
DIGITALES

**La Banque d'Algérie
fixe les conditions**



Le secteur bancaire est en pleine mutation. Les efforts de digitalisation se poursuivent au sein des différentes banques publiques, et l'Algérie se prépare au lancement de banques 100 % digitales. Cette démarche vise à améliorer la qualité des services et à renforcer l'inclusion financière.

P 3

OUVERTURE AUJOURD'HUI DU 20E SALON
INTERNATIONAL DES TRAVAUX PUBLICS

**Plus de 230 entreprises
nationales et étrangères
attendues** P 2

PROMOTION DES EXPORTATIONS
HORS HYDROCARBURES

**Une nouvelle feuille
de route tracée** P 5

ASSURANCES DES RISQUES
INDUSTRIELS

**La CNMA ambitionne
d'augmenter sa part
de marché** P 16

GAZ

Hausse de 2,6%
de la production
mondiale sur 9
mois (GECF)

La production mondiale de gaz a augmenté de 2,6% durant les neuf premiers mois de 2024, atteignant 3120 milliards de M3, selon le rapport mensuel de novembre du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF). Cette croissance est attribuée à l'augmentation de la production russe, destinée à répondre à la demande intérieure et à soutenir les exportations vers la Chine et l'UE, ainsi qu'à la hausse de l'offre au Moyen-Orient (Arabie saoudite, Iran, Qatar), explique le document. En septembre, la production mondiale a progressé de 2,1 %, atteignant 339 milliards de M3, avec des tendances positives en Eurasie et Asie-Pacifique. Pour 2024, la prévision de hausse de la production mondiale est portée à 2,5% grâce à une dynamique au Moyen-Orient. L'Amérique du Nord reste la première région productrice (31%), suivie de l'Eurasie et du Moyen-Orient (19 % chacun), tandis que l'Europe enregistre 3,8 %, selon les données du rapport qui précise qu'en octobre, l'Europe a importé 13,4 milliards de M3 de gaz par pipeline (+24 % mensuel). En outre, les exportations mondiales de GNL ont progressé de 1,8 % à 34,62 Mt (million de tonnes) en octobre dernier, un record depuis mars 2024. Sur les dix premiers mois, elles atteignent 341,83 Mt (+1,5 %), portées par des hausses des membres et non-membres du GECF.

R. E.

RÉUNION OPEP-RUSSIE

L'importance de la stabilité
des marchés pétroliers
soulignée

L'importance de la stabilité des marchés pétroliers et énergétiques pour favoriser la croissance économique a été soulignée vendredi à Moscou, lors de la neuvième réunion de haut niveau du dialogue OPEP-Russie sur l'énergie, a indiqué l'OPEP dans un communiqué conjoint, publié sur le site web de l'Organisation.

Par R. E.

Coprésidée par le vice-Premier ministre de la Fédération de Russie, Alexander Novak et le Secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Haitham Al Ghais, cette réunion a porté sur les évolutions des marchés mondiaux du pétrole et de l'énergie, ainsi que sur les résultats des récentes négociations sur le changement climatique lors de la COP29, tenue à Bakou, en Azerbaïdjan, du 11 au 22 novembre courant, précise le communiqué. Aussi, diverses autres questions liées aux secteurs pétrolier et énergétique, telles que la sécurité énergétique, le risque de sous-investissement et l'importance de la stabilité du marché pour favoriser la croissance économique mondiale, ont été abordées. «La réunion a également examiné les perspectives à court, moyen et long terme des marchés de l'énergie», a ajouté le communiqué soulignant «la coopération précieuse et continue entre l'OPEP et la Fédération de Russie au niveau technique et de la recherche». Dans ce contexte, la réunion a noté «le résultat positif de la Cinquième réunion tech-

nique du dialogue énergétique OPEP-Russie, qui s'est tenue par vidéoconférence, le 15 novembre 2024». «Cette collaboration reflète un engagement pour relever les défis du secteur énergétique et renforcer la stabilité des marchés», est-t-il souligné. La même source a indiqué que la réunion constituait «une étape importante dans le dialogue sur l'énergie et souligne l'importance stratégique de la coopération entre l'OPEP et la Fédération de Russie, notamment à travers les cadres de la "Déclaration de coopération" et de la "Charte de coopération", lit-on sur le site de l'OPEP. A l'occasion, M. Alexandre Novak a déclaré que «la Russie continuera d'être un acteur clé sur le marché pétrolier, assurant son statut de fournisseur fiable» relevant que «les pays membres de l'OPEP+ sont en contact constant, surveillent la situation du marché et sont prêts à répondre de manière flexible et rapide à tout changement des conditions du marché». Il a ajouté que «le mécanisme actuel de mise en œuvre de l'accord OPEP+ est l'outil le plus efficace pour maximiser l'efficacité de la production pétrolière et les revenus de l'Etat». De son côté, M. Al Ghais a souligné

le partenariat important entre la Fédération de Russie et l'OPEP à tous les niveaux se félicitant du rôle de leadership de la Fédération de Russie dans le cadre de la Déclaration de coopération, en tant que coprésident des réunions ministérielles des Etats membres de l'OPEP et non-OPEP ainsi que des réunions du Comité ministériel conjoint de suivi Opep et non Opep (JMMC). Le Secrétaire général de l'OPEP a également mis en avant le dialogue OPEP-Russie sur l'énergie le présentant comme «une plateforme dynamique qui facilite les discussions, le partage des connaissances et l'échange de points de vue entre les deux parties». Le Dialogue OPEP-Russie sur l'énergie est l'un des dialogues clés co-animés par l'Organisation avec de nombreux pays producteurs et consommateurs, ainsi que des institutions internationales, afin d'obtenir des perspectives, d'explorer les tendances émergentes et d'examiner les enjeux de l'industrie. Il a été convenu que la prochaine réunion de haut niveau du dialogue OPEP-Russie sur l'énergie se tiendra au cours de 2025 à Vienne, en Autriche, conclut le communiqué.

OUVERTURE AUJOURD'HUI DU 20E SALON INTERNATIONAL DES TRAVAUX PUBLICS

Plus de 230 entreprises nationales et étrangères attendues

Par S. R.

C'est aujourd'hui, dimanche, que le Salon International des Travaux Publics (SITP) ouvrira ses portes, au palais des expositions d'Alger (Safex). En effet, cette 20e édition, qui se tiendra du 24 au 27 novembre, verra la participation de 232 entreprises, dont 22 étrangères provenant de Chine, Italie, Turquie, Pologne, Allemagne et Portugal, indiquent les organisateurs dans un communiqué. Le pavillon central du Salon sera un espace d'échanges entre professionnels et industriels nationaux et étrangers, avec une superficie totale d'exposition de 9.211 mètres carrés, note la même source. Ce Salon constitue «un espace pour exposer les technologies et services des entreprises nationales

et étrangères, établir des partenariats avec différents bureaux d'études internationaux pour la réalisation de grands projets et échanger des expériences dans différentes spécialités représentées lors de cette édition », selon le communiqué. Parmi les principaux domaines abordés, le communiqué cite les nouvelles techniques de construction dans les travaux publics et infrastructures de base, les équipements d'infrastructures de base, la signalisation routière, ferroviaire, maritime et aéroportuaire, ainsi que les outils de préparation et de contrôle des matériaux pour les routes, voies ferrées et infrastructures de base. Les équipements de levage, de manutention et les outils destinés aux chantiers des travaux publics seront également exposés. L'espace d'exposition inclura des

spécialités telles que la topographie, la métrologie, le contrôle de la qualité des matériaux, l'ingénierie, la recherche, le développement, la protection et la surveillance, le système d'information, les télécommunications et les nouvelles technologies, les produits de peinture et de revêtement ainsi que les produits innovants. Des établissements de formation et des organisations professionnelles seront également présents. L'évènement connaîtra également l'organisation de trois journées d'étude. La première animée par l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP), portera sur «les produits innovants : durabilité de l'infrastructure ». La seconde, organisée par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANES-

RIF), abordera le thème : « Transport ferroviaire, transition vers une mobilité intelligente et durable ». Quant à la troisième, elle sera organisée par le Groupe public de construction ferroviaire (GPCF), intitulée « Investissements publics...la vitrine du ferroviaire ». L'évènement qui est organisé par le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, en partenariat avec « Algeria Expo », filiale du groupe de la Société nationale des Foires et des Exportations (SAFEX), sera ouvert au public de 10h00 à 18h00 pendant quatre jours, sera également marqué par la signature de 5 mémorandums d'entente entre des entreprises nationales dans les domaines de la formation continue, et du BTP, a conclu la même source.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LANCEMENT DU PORTAIL ÉLECTRONIQUE ET DU GUICHET UNIQUE
DU MARCHÉ FINANCIER

Des mesures pour booster la Bourse d'Alger

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a lancé, hier à Alger, le Portail électronique et le guichet unique du marché financier national, en vue d'améliorer l'environnement du marché financier national.

Synthèse S R.

Le lancement a été fait lors de la 2e Conférence annuelle du marché financier algérien, tenue au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), sous le patronage du ministre des Finances, Laaziz Faïd. Ayant pour thème: «Nouveaux horizons pour le financement de l'économie nationale à travers le marché financier», la Conférence a vu la présence de responsables et d'experts internationaux des marchés financiers. Intervenant à cette occasion, le président de la Cosob Youcef Bouznada, a précisé qu'à travers ce Portail électronique, il sera possible aux «personnes souhaitant exercer les métiers de marché, ainsi qu'aux entreprises voulant être cotées en Bourse, de déposer leurs candidatures par voie numérique, ce qui contribuera à faciliter les démarches et à améliorer le niveau de services rendus par la Cosob». Cet outil digital qui s'inscrit dans le cadre de la démarche de l'Etat portant sur la transition numérique, «permettra également aux investisseurs d'accéder à toutes les données et informations liées à l'activité des marchés financiers grâce à une coopération future avec la société de gestion de la Bourse des valeurs SGBV», a-t-il expliqué. Cette rencontre a vu aussi la mise en place officielle du Guichet unique du marché financier regroupant tous les acteurs clés du marché sous une seule et même entité. Il s'agit outre la Cosob et la SGBV, d'Algérie clearing, le Crédit

populaire d'Algérie (CPA), Tell market, et Invest market, ainsi que la société Grant Thornton en tant qu'évaluateur des compagnies souhaitant être cotées en Bourse, et qui ont signé une convention en ce sens. Dans le même contexte, un accord de coopération a été signé entre la Cosob et la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) afin d'orienter les PME adhérentes à la chambre vers cette fenêtre unique et à «les familiariser avec les mécanismes de financement alternatifs via le marché financier, contribuant ainsi à élargir leur accès aux opportunités de financement disponibles», a-t-on souligné.

«La Bourse d'Alger doit élargir sa taille»

Lors d'un panel sur les défis des autorités réglementaires pour construire un marché financier dynamique et inclusif, Ali Ben Dhabb, du FMA, a abordé l'importance de la liquidité pour stimuler l'activité des bourses en général. Il a salué en ce sens les «progrès très positifs» de la Bourse d'Alger, tout en appelant à une expansion du marché en élargissant le nombre d'intervenants et en améliorant sa flexibilité. «La Bourse d'Alger doit élargir sa taille, que ce soit au niveau des entreprises cotées ou des investisseurs individuels en actions, tout en renforçant la flexibilité et l'immédiateté des transactions et des procédures», a-t-il indiqué. L'intervenant a expliqué que le principal levier pour soutenir la liquidité des marchés financiers en général, et de la

Bourse d'Alger en particulier, réside dans la numérisation et la simplification des démarches au sein du marché financier. Selon lui, la numérisation et la simplification des procédures sont «essentiels» pour soutenir la liquidité des marchés financiers. Le représentant du FMA a également mis en avant la nécessité de renforcer l'environnement législatif et réglementaire, et d'exploiter les possibilités offertes par les fintech, ainsi que les applications de l'intelligence artificielle. Par ailleurs, la COSOB et l'Autorité du marché financier tunisienne ont signé un avenant à leur convention de coopération en vue d'organiser une session de formation spécialisée au sein des institutions du marché financier tunisien et promouvoir, ainsi, les compétences des intervenants du marché financier national. M. Bouznada a d'autre part relevé que la tenue de cette Conférence d'une journée intervient dans un contexte économique "prometteur pour notre pays, marqué par des indicateurs positifs attestant de la croissance continue de l'économie algérienne, et ce grâce à la politique ambitieuse menée par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune". S'exprimant sur la performance de la Bourse d'Alger, il a souligné que celle-ci "connaît depuis le début de cette année une dynamique significative" marquée par l'introduction de la première banque, ainsi que par des projets futurs visant l'entrée d'autres institutions financières et grandes entreprises.

NOUVELLE LOI SUR LE MARCHÉ
FINANCIER

Le projet en cours d'étude

Le projet de la nouvelle loi sur le marché financier est actuellement à l'étude au niveau du ministère des Finances, a indiqué samedi à Alger le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youssef Bouznada, précisant que ce texte contribuera à promouvoir le marché et renforcer son attractivité. S'exprimant à l'APS en marge de la conférence annuelle du marché financier algérien, tenue au Centre international des conférences (CIC) "Abdelatif Rahal", le responsable a indiqué que le projet de loi comprendra «d'importantes réformes dont l'introduction des compagnies d'assurances en tant qu'intermédiaires des opérations en Bourse (IOB), les sukks islamiques ainsi que la finance verte, et contribuera ainsi à promouvoir ce marché et renforcer son attractivité». Il s'agit, selon Bouznada, de modifier le décret législatif n 93/10 du 23 mai 1993 relatif à la bourse des valeurs mobilières, et passer à un cadre juridique sous la forme d'une loi. Il a également noté que la Bourse d'Alger connaît actuellement une dynamique similaire à celle observée lors de sa création, grâce à la volonté politique des autorités, particulièrement après l'introduction du Crédit Populaire d'Algérie (CPA) et les diverses incitations contenues dans le nouveau règlement régissant la COSOB. Le président de la COSOB a relevé aussi que la commission œuvrait à promouvoir la culture financière et l'investissement boursier auprès des citoyens et des entreprises, étant donné que la Bourse demeure un concept encore nouveau pour les Algériens.

Entrée prochaine de la première startup à la Bourse d'Alger

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a récemment accordé le visa pour l'ouverture du capital de la première startup en vue de son entrée à la Bourse d'Alger, a indiqué le président de la commission, Youssef Bouznada, estimant cela comme un signe de l'intérêt croissant des acteurs économiques pour le marché financier. Bouznada a précisé que "le feu vert a récemment été donné pour l'ouverture du capital d'une startup, opérant dans le domaine des services, afin de l'introduire sur le marché de la croissance de la Bourse d'Alger". Il s'agit de la plateforme de consultations électroniques "Moustachir", qui met en relation des entrepreneurs et des entreprises économiques avec des consultants algériens et étrangers actifs dans divers domaines (droit, exportation et importation, intelligence artificielle, etc.). La Cosob a également reçu, récemment, des demandes de plusieurs PME exprimant leur intention d'intégrer la Bourse, selon M. Bouznada, soulignant que "les dossiers de ces entreprises opérant dans le domaine industriel sont en cours d'étude". Par ailleurs, la société "Tosyali Algérie", spécialisée dans la production de fer et d'acier, a soumis une demande de visa sur la notice d'information en vue de l'émission d'un emprunt obligataire d'une valeur de 15 milliards de dinars via la Bourse d'Alger.

CRÉATION DE BANQUES DIGITALES

La Banque d'Algérie fixe les conditions

Par Sirine R.

Le secteur bancaire est en pleine mutation. Les efforts de digitalisation se poursuivent au sein des différentes banques publiques, notamment, et l'Algérie se prépare au lancement de banques 100 % digitales. Cette démarche vise à améliorer la qualité des services et à renforcer l'inclusion financière. Ainsi, la Banque d'Algérie a défini les conditions spécifiques pour la création de ce type de banques en Algérie. Un règlement a récemment été publié au Journal officiel (JO) n°77. Ce règlement, n 24-04, signé le 13 octobre dernier par le gouverneur de la Banque d'Algérie, précise les modalités d'octroi d'agrément et les règles applicables sur les activités de banques digitales. Selon le texte, la banque digitale est toute banque offrant des services et produits bancaires exclusivement via des canaux, des plates-formes et des supports digitaux, en s'appuyant sur les technologies modernes, relatives aux technologies de l'information et de la communication et de

la technologie financière, dans le cadre de l'exercice de ses activités. Selon le même règlement, la banque digitale est soumise aux mêmes règles appliquées sur les banques et établissements financiers conventionnels, d'après le règlement qui interdit toutefois la constitution d'une banque digitale sous forme de succursale de banque étrangère. De plus, la banque digitale doit compter parmi ses actionnaires, une banque de droit algérien justifiant d'une expérience en matière de services bancaires en ligne. Cette dernière doit détenir, au moins, 30% du capital, sans que la part individuelle de chacun des autres actionnaires et de ses parties liées n'atteigne ce taux. La banque digitale doit également disposer d'un siège social établi en Algérie, devant servir à des fins administratives et qu'elle peut aussi utiliser pour traiter les réclamations de la clientèle, et doit héberger sa plate-forme opérationnelle ainsi que ses redondances en Algérie. Elle n'est pas autorisée à ouvrir des agences, autres que des agences dites «digitales», totalement automatisées, selon le règlement.

S'agissant de la demande d'autorisation de constitution de banque digitale, elle doit être introduite auprès du président du Conseil monétaire et bancaire accompagnée d'un dossier complémentaire spécifique à cette catégorie de banque, outre le dossier demandé aux banques conventionnelles. Après obtention de l'autorisation de constitution du Conseil monétaire et bancaire, le requérant doit fournir un dossier de demande d'agrément, adressé au gouverneur de la Banque d'Algérie, et qui doit comprendre un rapport portant sur l'évaluation de l'ensemble des composantes de l'infrastructure de base, des systèmes technologiques, de la sécurité des informations ainsi que du degré d'efficacité de ces systèmes et de leur capacité à soutenir les activités de la banque en toute sécurité et d'en assurer la continuité de l'activité. Ce rapport doit être élaboré par un cabinet externe indépendant justifiant de références avérées en la matière, souligne la même source. Outre les règles et exigences prudentielles

applicables aux banques conventionnelles, les banques digitales doivent observer certaines règles liées notamment aux dépôts et aux crédits. Ainsi, les dépôts d'un seul client et de ses parties liées ne peuvent excéder un maximum de 1% du total des dépôts de la banque. Ce plafond est applicable après une année, à compter de la date d'entrée en activité de la banque. Il est également interdit d'accorder de crédits aux grandes entreprises, à l'exception des encours sur les PME devenues grandes entreprises. Toutefois, les banques digitales justifiant cinq années d'activités sont exemptées de ses conditions, sous réserves de l'autorisation de la Banque d'Algérie et d'augmenter le capital social à, au moins, 150% du capital minimum de la banque digitale. Le règlement interdit, par ailleurs, à toute entité non agréée en qualité de banque digitale d'utiliser une dénomination, une raison sociale, une publicité ou toute expression faisant croire qu'elle est agréée en tant que telle.

MATIÈRES PREMIÈRES
L’or et le café
montent,
l’aluminium ternit

Le prix de l'or est remonté cette semaine. Le cours du métal jaune a repris près de 6% en sept jours, après avoir perdu quasiment 9% depuis fin octobre. A cette période, les investisseurs avaient revu leurs paris, en projetant un ralentissement des baisses de taux américains, en raison d'un possible regain de l'inflation sous la présidence de Donald Trump. Ils avaient en conséquence préféré se tourner vers le dollar et les rendements obligataires américains, actifs concurrents de l'or. Vendredi, vers 18H35 GMT (19H35 à Paris), l'once d'or s'échangeait à 2.710,54 dollars, contre 2.563,25 dollars sept jours plus tôt à la clôture. Les cours du café se sont enflammés cette semaine, jusqu'à toucher un record depuis plus de 14 ans à New York, à plus de 300 cents la livre, en raison d'une offre affaiblie, en particulier depuis le Brésil. A New York, le prix de la livre d'arabica a enregistré un nouveau plus haut depuis mai 2011, à 303,90 cents vendredi. L'offre demeure réduite en provenance du Brésil et du Vietnam "en raison des mauvaises récoltes dues aux conditions météorologiques", constate Jack Scoville, de Price Futures Group. Par ailleurs, au Brésil, premier producteur mondial de café, et d'arabica en particulier, "les producteurs ont déjà vendu beaucoup de café et retiennent leurs ventes, même si la demande est importante", souligne l'analyste. Vendredi, sur l'ICE Futures US de New York, la livre d'arabica pour livraison en décembre valait 302,10 cents, contre 283,30 cents sept jours auparavant. Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en novembre s'échangeait à 4.985 dollars contre 4.773 dollars une semaine plus tôt à la clôture. Le prix de l'aluminium a baissé sur la semaine. Le cuivre est aussi concerné par ces rabais sur les taxes à l'exportation, ainsi que d'autres produits. Sur le LME, une tonne de métal d'aluminium coûte 2.624 dollars vendredi, contre 2.649,50 dollars sept jours plus tôt en fin d'échanges.

LES AMENDEMENTS INTRODUITS
DANS QUATRE ARTICLES DU PLF 2025 INVALIDÉS

La Cour constitutionnelle confirme
leur inconstitutionnalité

La Cour constitutionnelle a décidé la recevabilité des deux saisines portant sur le contrôle de constitutionnalité des articles 23, 29, 33 et 55 du texte adopté par le Parlement portant Loi de Finances 2025, et a déclaré l'inconstitutionnalité des amendements contenus dans ces articles, selon le dernier Journal officiel. Cette décision fait suite à deux saisines déposées par le Président du Conseil de la nation et le Premier ministre qui ont soulevé des préoccupations quant à la conformité de ces articles avec l'article 147 de la Constitution. Il est ainsi stipulé que "les deux saisines portant sur le contrôle de constitutionnalité des articles 23, 29, 33 et 55 du texte adopté par le Parlement portant Loi de Finances pour 2025, aux dispositions de l'article 147 de la

Constitution, déposées par le Président du Conseil de la nation et par le Premier ministre auprès de la Cour constitutionnelle, sont intervenues conformément aux dispositions des articles 190 et 193 de la Constitution". Selon l'article 147 de la Constitution, "est irrecevable toute proposition de loi ou amendement présenté par les membres du Parlement ayant pour objet ou pour effet de diminuer les ressources publiques ou d'augmenter les dépenses publiques, sauf si elle est accompagnée de mesures visant à augmenter les recettes de l'Etat ou à faire des économies, au moins, correspondantes sur d'autres postes des dépenses publiques". Selon le document, la Cour constitutionnelle a décidé, en la forme, la recevabilité des deux saisines, et a déclaré, au fond, l'inconstitutionnalité des amendements contenus dans les articles 23, 29, 33 et 55 du texte adopté par le Parlement portant Loi de Fi-

nances 2025. La Cour a statué qu'après examen des documents parlementaires, il a été établi que les articles 23 (amendement 45), 29 (amendement 12), 33 (amendement 7) et 55 (amendement 49) n'ont été "accompagnés ou étayés par aucune proposition relative aux mesures visant à accroître les recettes de l'Etat ou à dégager des montants financiers dans un autre chapitre de dépenses publiques, ce qui a été constaté par la Cour constitutionnelle dans l'amendement proposé par les députés quant aux articles susmentionnés". Dès lors, poursuit le texte, "ces amendements ne concrétisent pas le principe de l'équilibre financier, un des principes fondamentaux sur lesquels repose le budget général de l'Etat". Cette décision a été notifiée au Président de la République, au président du Conseil de la nation, au président de l'Assemblée populaire nationale et au Premier ministre.

CRISE DE LA FAIM DANS LE MONDE
Le PAM a besoin de 17 milliards
de dollars en 2025

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a lancé un appel de fonds de 16,9 milliards de dollars vendredi, pour faire face à l'aggravation de la crise de la faim dans le monde en 2025. Le PAM indique que les 16,9 milliards de dollars demandés lui permettraient d'atteindre 123 millions de personnes parmi les plus affamées dans le monde. Une série

de crises mondiales provoquées par l'escalade et le chevauchement des conflits, les extrêmes climatiques et les chocs économiques ont porté la faim à des niveaux records, générant une demande incessante d'aide humanitaire. Cet appel fait suite à la publication du rapport de prévisions globales 2025 (Global Outlook 2025) de l'agence, qui évalue les be-

soins mondiaux en matière de sécurité alimentaire. Le document phare du PAM montre que 343 millions de personnes dans 74 pays sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Il s'agit d'une augmentation de 10 % par rapport à l'année dernière, et juste un peu moins que le record atteint pendant la pandémie de Covid-19.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTÈRE DU COMMERCE INTÉRIEUR
ET DE LA RÉGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DU DÉVELOPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 20 نوفمبر 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date :20 Novembre 2024

Produits		Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ²		المنتجات
		DA / Kg	دج / كغ	دج / كغ	دج / كغ	
		معدل	أعلى	أدنى		
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	87	104	70	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	121	137	105	الطماطم	
	Oignon sec	51	58	44	البصل الجاف	
	Ail sec	431	491	372	الثوم الجاف	
	Carotte	76	84	67	الجزر	
	Navet	91	102	80	لفت	
	Choux fleur	66	76	56	قرنبيط	
	Choux	79	90	69	الكرنب	
	Courgette	122	136	107	الكوسة	
	Haricot vert	155	172	139	الفاصولياء الخضراء	
Laitue	104	118	91	الخس		
Fruits frais	Clémentine	212	256	168	الكليمنتين	فواكه طازجة
	Pomme locale	370	477	263	التفاح المحلي	
	Datte	495	616	374	التمر	
	Raisin	253	301	204	العنب	
	Grenade	144	174	115	الرمان	
	Banane	440	455	425	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1756	1881	1630	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	436	449	424	الدجاج	
	Œufs (Unité)	19	20	18	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	97	103	92	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	430,00	NC	0,00	1,01	0,37	8,30	6,98	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 296,00	2320,00	+1,05	1,15	0,78	6,96	7,76	3000	8 960 000,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 278,00	NC	0,00	0,29	-0,37	11,98	5,49	0	0,00
EGH EL AURASSI	AUR	400,00	NC	0,00	-0,53	-5,12	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-14,39	2,03	-	0	0,00

NESDA

Vers la création de 12 000 entreprises en 2025

Dans un contexte économique en pleine évolution, l'accompagnement des jeunes entrepreneurs est devenu essentiel pour stimuler la croissance et l'innovation. Avec un plan ambitieux pour 2025, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (National Entrepreneurship Support and Development Agency, NESDA) a fixé comme priorité la création de 12 000 entreprises durables. Cette initiative met l'accent sur l'accompagnement, la formation et l'accès à des financements diversifiés, comme l'a expliqué Bilal Achacha, directeur général de la NESDA.

Par Mourad A.

Pour atteindre cet objectif, l'agence a adopté une nouvelle stratégie fondée sur une vision économique globale, comme l'a précisé Achacha lors de son intervention sur les ondes de la « Chaîne I » de la radio nationale. Cette stratégie met en avant l'accompagnement des jeunes porteurs de projets, le développement des petites entreprises et leur intégration dans la politique publique nationale. L'un des axes principaux de cette vision est de corriger les failles observées dans le système précédent, afin de garantir un soutien plus efficace aux créateurs d'entreprises. Dans le cadre de cette révision stratégique, Bilal Achacha a insisté sur l'importance de diversifier les modes de financement des entreprises. « L'agence prévoit d'étendre les possibilités de financement pour inclure non seulement des prêts d'investissement, mais aussi des prêts d'exploitation, en partenariat avec les banques. En outre, la couverture des risques sera renforcée par la participation des compagnies d'assurance,

permettant ainsi aux entrepreneurs de bénéficier d'un environnement sécurisé et propice à la croissance de leurs projets », a-t-il expliqué. Le directeur général a également précisé que plus de 600 nouvelles entreprises seraient créées pour les diplômés de la formation professionnelle, et que 7 000 dossiers étaient en cours d'examen pour la création de micro-entreprises. De plus, 1 000 projets sont liés à des expansions d'activités déjà existantes. Ces initiatives témoignent de l'engagement de l'agence à soutenir l'entrepreneuriat à travers des mesures concrètes, favorisant une dynamique de croissance durable. Consciente que la formation est un levier fondamental pour la réussite des entreprises, l'agence a mis en place des centres de développement entrepreneurial au sein des universités et des centres de formation professionnelle. « Actuellement, 117 centres sont opérationnels et 190 autres sont en cours de création », a précisé Achacha. Ces efforts ont déjà permis de former plus de 5 300 diplômés universitaires en seule-

ment deux mois, avec un objectif ambitieux de doubler ce chiffre dans le secteur de la formation professionnelle. Par ailleurs, 700 conseillers spécialisés dans l'analyse, l'évaluation et le financement des projets ont été formés pour offrir un soutien de qualité aux entrepreneurs. Dans le cadre de la célébration de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, dont le thème est « L'entrepreneuriat pour tous », Achacha a souligné que l'agence travaille en parfaite cohésion avec ce slogan. Son action s'adresse non seulement aux étudiants, aux diplômés de la formation professionnelle et aux chômeurs, mais aussi à toute personne disposant d'un registre de commerce. L'ANADE s'efforce de promouvoir une culture de l'entrepreneuriat, de favoriser l'innovation et de stimuler la créativité chez les jeunes, quel que soit leur parcours. « L'ANADE joue un rôle clé dans l'accompagnement des jeunes entrepreneurs, en offrant un cadre adapté pour transformer les idées en projets concrets, durables et générateurs d'emplois », a-t-il conclu.

SALON INTERNATIONAL DES DATTES

Une diversité de variétés au cœur du terroir algérien

Par R. E.

La deuxième édition du Salon international des dattes, organisée depuis jeudi au Palais des expositions d'Alger, constitue une vitrine exceptionnelle pour les producteurs de dattes, leur offrant l'opportunité de faire découvrir la diversité de leurs récoltes au public. Parmi les variétés exposées figurent la Degla Beida, la Ghars, la Tamasreit, la Bouarous et la Tinissine, aux côtés de la célèbre Deglet Nour, considérée comme la reine des dattes algériennes. Bachir Maâche, président de la Chambre d'Agriculture de Touggourt, a mis en avant l'importance de faire connaître ces variétés aux habitants des grandes villes. Selon lui, cela constitue un moyen efficace d'élargir le marché national tout en préservant ces productions locales. Il a notamment évoqué la Degla Beida, très prisée en Afrique pour ses qualités nutritives et sa longue conservation. "Cette variété, spécifique à la vallée de Oued Righ, à Tamacine (Touggourt), mérite un label national et une reconnaissance internationale", a-t-il souligné. Il a également mentionné la variété Ghars, cultivée dans la commune d'El Hadjira (Touggourt), dont la particularité réside dans une culture totalement biologique, les palmiers s'alimentant directement des nappes phréatiques, leur conférant une saveur unique. Dans la région protégée d'El Ghotte, située dans la wilaya d'El Oued, l'exploitation familiale Ferhat illustre un modèle d'agriculture durable. Mokhtar Ferhat, l'un des propriétaires, a mis en avant les spécificités des dattes issues de

palmiers "Baali", irrigués naturellement par les eaux souterraines. "L'absence d'irrigation artificielle garantit un produit biologique de grande qualité", a-t-il précisé. M. Ferhat a également exprimé son souhait que des zones dédiées au conditionnement et à l'emballage soient créées à proximité des exploitations agricoles. "Cela faciliterait la transformation et le conditionnement des dattes, tout en renforçant leur présence sur le marché international", a-t-il proposé. Abdelbasset Djallad, président de l'Association pour la promotion et la protection de la dénomination de la Deglet Nour de Tolga, a rappelé que 95% de la production de dattes en Algérie est issue de méthodes biologiques, grâce au climat chaud du Sud, qui limite les ravageurs. Il a insisté sur la nécessité de labéliser les produits pour en garantir l'authenticité. La Deglet Nour de Tolga, qui a obtenu une Indication Géographique Protégée (IGP) en 2016 (de l'Institut national algérien de la propriété industrielle - INAPI), pourrait voir cette reconnaissance étendue à l'échelle mondiale grâce à une collaboration avec des organismes internationaux, a-t-il ajouté. De son côté, Hamid Ben Saad, Secrétaire général du ministère de l'Agriculture, a souligné l'importance du programme national de labélisation des produits de terroir, lancé par l'INAPI. "Protéger nos produits par la labélisation est essentiel pour les inscrire dans le patrimoine des produits purement algériens", a-t-il déclaré, rappelant que les dattes algériennes, toutes variétés confondues, sont exportées vers plus de 90 pays à travers les continents. Se

félicitant du fort engouement et de la demande croissante pour ce produit à l'étranger, il a également mis l'accent sur le rôle stratégique du conditionnement dans l'exportation. "Exporter nos produits en vrac peut nuire à leur image et permettre à d'autres de les commercialiser sous leur propre nom", a-t-il averti, appelant les investisseurs à se tourner vers l'emballage et le conditionnement. Au-delà de leur dimension économique, les dattes représentent pour les producteurs un patrimoine vivant, incarnant un savoir-faire ancestral transmis de génération en génération. Les producteurs présents au Salon s'accordent sur la nécessité de poursuivre les efforts pour promouvoir ces produits et en garantir la reconnaissance, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. Samia, une visiteuse d'une quarantaine d'années, a confié avoir découvert certaines de ces variétés pour la première fois, soulignant leur rareté sur le marché traditionnel. De son côté, Kamel, un autre visiteur, a saisi l'occasion pour acheter de la Deglet Nour à offrir en cadeau. La 2e édition du Salon international des dattes, qui prendra fin samedi, se déroule avec la participation de plus de 180 exposants, ainsi que divers acteurs et intervenants de cette filière, dont des producteurs, stockeurs, emballeurs, exportateurs, transformateurs, et des artisans locaux, outre des participants issus de pays étrangers, tels que la Tunisie, la Libye et la Turquie. Elle est organisée par la Chambre nationale d'agriculture (CNA), sous le patronage du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

PROMOTION DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Une nouvelle feuille de route tracée

Par M. A.

Dans un contexte mondial où la diversification économique est devenue un enjeu incontournable, l'Algérie met en place une série d'initiatives stratégiques visant à réduire sa dépendance aux hydrocarbures et à développer d'autres secteurs porteurs. Le renforcement des exportations hors hydrocarbures s'est ainsi imposé comme une priorité stratégique pour diversifier l'économie et diminuer la dépendance aux ressources naturelles. Cette démarche s'inscrit également dans la volonté de renforcer la compétitivité du pays sur les marchés internationaux. Afin d'atteindre cet objectif, il est essentiel que les acteurs économiques et politiques unissent leurs efforts pour mettre en œuvre des stratégies efficaces et durables. Dans cette optique, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, jeudi dernier, une réunion de travail déterminante consacrée aux exportations. Cet événement clé pour la diversification de l'économie nationale a permis de poser les bases d'une stratégie ambitieuse visant à accroître les exportations algériennes, notamment dans des secteurs autres que les hydrocarbures. Lors de cette réunion, qui s'est tenue au siège de la Présidence de la République, plusieurs acteurs importants ont pris part aux discussions, à l'instar du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, ainsi que du président du Conseil du Renouveau Économique Algérien (CREA), Kamel Moula. Ils ont mis en évidence l'importance de la coopération collective pour atteindre les objectifs ambitieux de l'Algérie en matière d'exportations hors hydrocarbures. Cette rencontre a permis de souligner l'effort nécessaire de tous les acteurs économiques, publics et privés, ainsi que l'importance d'une mise en œuvre rigoureuse des décisions prises. Le ministre Mohamed Boukhari a insisté sur le rôle fondamental de l'effort collectif, soulignant que la réussite de cette politique passait par une coopération étroite entre tous les acteurs et une efficacité maximale dans l'exécution des décisions. De son côté, Kamel Moula a salué le caractère « important et fructueux » de cette réunion, en précisant que les discussions ont porté sur les progrès réalisés dans le domaine des exportations et les objectifs futurs. Il a également souligné le rôle crucial des entreprises, en particulier avec la création de 20 000 nouvelles entreprises, pour accroître le chiffre d'affaires des exportations hors hydrocarbures et stimuler la production excédentaire, renforçant ainsi les exportations. Ainsi, cette réunion a permis de poser les jalons d'une nouvelle ère pour l'économie algérienne, où la diversification et la promotion des exportations joueront un rôle clé dans la construction d'une économie plus résiliente, moins dépendante des hydrocarbures. Le soutien actif de tous les acteurs économiques sera indispensable pour réaliser les objectifs ambitieux fixés par la Présidence de la République. En conclusion, cette rencontre présidée par le président Tebboune témoigne de la volonté résolue du gouvernement de renforcer les exportations hors hydrocarbures et de diversifier l'économie nationale. Le chemin est désormais tracé, et l'Algérie semble déterminée à franchir cette étape cruciale vers une croissance durable et une indépendance économique accrue.

TÉBESSA

Production prévisionnelle de plus de 1,8 million de litres d’huile d’olive

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tébessa prévoit la production de plus de 1,8 million de litres d’huile d’olive cette année, a-t-on appris jeudi du chef de service de la production agricole et de l’appui technique auprès de cette direction. La campagne de cueillette et de trituration d’olive lancée depuis début octobre dernier et devant se poursuivre jusqu’à la fin du mois de janvier prochain donnera lieu à la production de 1,862 million de litres d’huile d’olive, a indiqué à l’APS, M. Ramzi Bouaziz, précisant que cette filière agricole a connu une évolution notable ces dernières années compte tenu du large engouement des agriculteurs pour la plantation d’oliviers. La surface réservée à cette filière oléicole est estimée à 9.724 hectares avec un total de 1,835 million d’oliviers dont 1 million et 245 milles et 246 oliviers productifs, selon la même source. Les services du secteur prévoient la cueillette de 118.100 quintaux d’olives (102.000 quintaux destinés à la trituration et 16.100 quintaux pour la consommation d’olive de table), a indiqué la même source. Depuis le lancement de cette campagne, il a été procédé à la cueillette de 31.180 quintaux, a fait savoir la même source ajoutant que l’opération se poursuit dans de "bonnes" conditions.

KHENCHELA

175 foyers de la commune d’El Mahmal raccordés au réseau du gaz naturel

Au total, 175 foyers de la commune d'El Mahmal, dans la wilaya de Khenchela ont été raccordés jeudi au réseau du gaz naturel.

La mise en service du projet de raccordement au réseau du gaz naturel de 175 foyers de la localité Labaâra, dans la commune El Mahmal a été supervisée par le wali, Salim Harizi, au cours d'une visite de travail effectuée aux deux communes d'El Mahmal et d'Ouled Rechache. Le directeur de la Société de distribution d'électricité et de gaz de Khenchela, Abdelkrim Bounoughaz a précisé qu'il a été procédé jeudi dans le cadre du programme complémentaire de dévelop-

pement au raccordement de 175 foyers de la localité Labaâra, à la commune d'El Mahmal à l'énergie gazière sur un réseau de plus de 29km. La réalisation du projet a eu lieu en 14 mois pour un budget de 45 millions de dinars, a ajouté le même responsable. Il a également indiqué que d'ici au début de la semaine prochaine, 181 foyers de la localité Safel Metoussa, dans la commune de Metoussa seront raccordés au réseau du gaz naturel, indiquant que les travaux

de réalisation du projet ont été achevés et ne reste que l'installation des compteurs individuels des abonnés. Des bénéficiaires ont exprimé à l'APS leur satisfaction quant à cette opération de raccordement au réseau du gaz naturel qui devra leur éviter la souffrance des déplacements vers les centres des communes d'El Mahmal et d'Ouled Rechache sur de longues distances pour acheter des bonbonnes du gaz butane surtout durant la saison hivernale.

TOUGGOURT

Une quinzaine de participants à l’exposition de dattes à Témacine

Plus de quinze (15) participants, de différentes communes de la wilaya de Tougourt, exposent leurs produits dattiers à la sixième édition de l'exposition de dattes, ouverte jeudi dans la commune de Témacine (10 km Sud de Tougourt). Les participants, principalement des phoeniciculteurs et artisans, exposent lors de cette manifestation commerciale diverses variétés de dattes réputées dans la région d'Oued Righ, des produits dérivés des

dattes, et des articles d'artisanat à base de palmiers, mettant en valeur les importantes potentialités que renferme la wilaya. Organisée à l'entrée de la ville de Témacine près de la RN-3, sous le signe "Les dattes, histoire des aïeux et espoir des générations", cette manifestation annuelle a drainé de nombreux visiteurs issus de différentes régions du pays, pour s'enquérir des différentes variétés de dattes faisant la fierté de la région, dont Deglet-Nour, De-

gla-Beida, El-Ghars, Tinissine et d'autres variétés. Ouverte par les autorités locales, cette exposition d'une quinzaine de jours vise à valoriser la richesse phoenicicole et à accompagner les phoeniciculteurs en mettant à leur disposition un espace d'écoulement direct de leurs produits dans de bonnes conditions, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale de Témacine, Imad Lebsis. Elle servira également de tribune pour les producteurs afin

de soulever leurs préoccupations liées à la promotion de la filière des dattes et à l'amélioration quantitative et qualitative de leurs produits. La wilaya de Tougourt, l'une des importantes régions productrices de dattes du pays, recèle plus de 1,6 million de palmiers, avec une production prévisionnelle cette saison de plus de 1,13 million de quintaux, selon les prévisions de la Direction locale des services agricoles.

SETIF

La 4^e édition du salon Sétif Export du 26 au 28 novembre

La quatrième édition du salon Sétif Export se tiendra du 26 au 28 novembre courant au palais des expositions El Maabouda de Sétif à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie, CCI El Hidhab, a indiqué mercredi le directeur de cette chambre, Rachid Sellam. Cette manifestation à dimen-

sion "régionale" verra la participation de plus de 80 opérateurs des wilayas de Sétif, Jijel, Mila, Bordj Bou Arreridj et M'sila qui exposeront des produits localement fabriqués, a indiqué M. Sellam qui a précisé que plusieurs des exposants sont de nouvelles entreprises capables d'exporter, notamment vers les marchés afri-

cains. Selon le même responsable, ce salon sera une opportunité pour présenter aux opérateurs économiques les avantages offerts dans le cadre des accords de libre-échange africains dans le secteur du commerce ainsi que les procédures de garantie et de dédouanement des produits exportés à travers des rencontres et at-

liers à animer par des experts. La quatrième édition de ce salon présentera divers types de produits localement fabriqués (céramique, plastique, pneumatiques, électroménagers et produits alimentaires), selon M. Sellam. Placé sous le slogan "Industries de Sétif, riches et intéressantes potentialités..allons vers

l'exportation", ce salon est organisé en coordination avec les deux directions de wilaya et régionale du commerce et de la promotion des exportations et vise à encourager le commerce extérieur et atteindre les objectifs de développement durable", a-t-on souligné.

RÉALISATION D’UN NOUVEAU PÔLE URBAIN DE 29.000 LOGEMENTS À BOUMERDÈS

Lancement en 2025

Un nouveau pôle urbain de 29.000 logements (toutes formules confondues) sera lancé en réalisation dans la wilaya de Boumerdès en 2025, en application de la stratégie adoptée par les pouvoirs publics en matière du logement, a-t-on appris mardi de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction.

Ce pôle urbain s'étalera sur une superficie de 340 ha de la région de Sidi Helou de la banlieue de la ville de Bou-douaou (Nord), conformément aux normes internationales en vigueur en matière d'édification des villes dotées de tours résidentielles et d'installations diverses dédiées aux services et aux loisirs, a indiqué le directeur du secteur, Nabil Alouane, dans son exposé

devant le conseil exécutif de la wilaya, consacré à l'examen et à l'enrichissement du plan de mise en œuvre de ce projet. Outre la réalisation de tours résidentielles de 9 à 25 étages, le plan de ce nouveau pôle prévoit, également, des immeubles, des équipements publics et diverses commodités de services, dont des mosquées, des groupes sco-

laire, des CEM, des lycées, des bureaux de poste, des structures sanitaires et administratives, des stations de transport, des centres commerciaux, des stades de proximité, des espaces publics et des espaces de divertissement et de loisirs. Selon la même source, la première phase du projet est prévue au lancement au début de l'année prochaine.

Comment les «fonds vautours» dépècent les états surendettés

Dans ce texte nous allons considérer que tout est production et que toute production est travail, travail vivant et travail mort, travail humain et non humain. Les Chinois pensent que tout est énergie, et si nous considérons que le travail est énergie et savoir-faire, et que savoir-faire et énergie signifient économie, et que tout travail vise à économiser l'énergie, nous pouvons convenir de la définition selon laquelle tout est production, travail et énergie. Processus de travail et processus de production ne font qu'un, si l'on comprend dans le processus de travail le travail non humain.

1^{ère} partie

Par Benjamin Lemoine

Les difficultés financières du Sud global constituent une opportunité pour les « fonds vautours » pour empocher de très grosses plus-values. Leurs méthodes extrêmement agressives pour soumettre les États, judiciaires ou non, sont mêmes théorisées par un cabinet d'avocats new-yorkais. Dans son nouvel ouvrage *Chasseurs d'États*. Les fonds vautours et la loi de New York à l'assaut de la souveraineté (La Découverte), le sociologue Benjamin Lemoine plonge dans les arcanes de la finance et des cours de justice américaines pour décrypter les méthodes de ces rapaces de la finance... et les moyens de leur résister. Extrait.

Ils se vivent comme des « chasseurs ». Leurs proies sont les « souverains ». Ils sont avocats et ont pour clients la haute finance ou des firmes multinationales à qui des États doivent de l'argent, qu'il s'agisse d'une dette impayée, d'une indemnité obtenue à la suite d'un procès ou d'un recours en arbitrage [1]. L'un d'entre eux a rédigé le manuel du « bon » traqueur d'État, intitulé « À la poursuite des actifs protégés des débiteurs souverains ». Son auteur, Michael S. Kim, est spécialisé dans les disputes commerciales transnationales. Fondateur et principal associé du cabinet d'avocats new-yorkais Kobre & Kim LLP, diplômé de la faculté de droit de Harvard, cet ancien assistant au bureau du procureur général du district sud de New York (où il travaillait sur la criminalité en col blanc) met son expertise acquise au département de la Justice au service des entreprises et financiers qui cherchent à recouvrer leurs créances.

De redoutables « chasseurs d'états »

Les États souverains constituent pour ces chasseurs, qui s'en prennent aussi à des sociétés privées, l'espèce la plus redoutable des débiteurs, et les poursuivre relève d'« un affrontement avec des titans ». Pendant l'été 2005, les membres du cabinet Kobre & Kim se sont rendus dans le Connecticut, où ils ont passé une journée entière sur un champ de tir : « Nous nous occupons de litiges et de



procès très agressifs ; nous préférons donc une activité qui s'accorde bien avec cette culture. Frapper une petite balle blanche sur les greens de golf ne nous convient pas vraiment », explique Kim à un journaliste du New York Times en 2005. Le stand de tir est devenu l'activité de prédilection pour les séminaires d'intégration de nombreuses entreprises new-yorkaises. Finies les parties de pêche et de softball. Les montants en jeu sont élevés, dépassant la plupart du temps la centaine de millions, parfois plusieurs milliards de dollars. Le lexique décrivant leur travail est militaire : on parle de « campagnes d'exécution ». Il s'agit, en mobilisant tous les leviers de pression imaginables, juridiques ou extra-juridiques, de contraindre les États à transiger. En effet, si le créancier a le droit pour lui, une décision de justice ou la sentence d'un tribunal d'arbitrage, aucune force ne contraint les États à payer. Dès lors, une armada est nécessaire pour transformer un bordereau de justice en liquidités.

Depuis la fin des années 1990, le tableau de chasse mondial est fourni. Certains actifs saisis sont qualifiés de « trophées » en raison de leur valeur financière ou symbolique, matérialisant la punition et l'entrave infligées aux États. Un Falcon de la flotte du président de la République du Congo, Denis Sassou-Nguesso, attaché au sol dans un hangar de l'aéroport de Mérignac en Gironde. Une frégate argentine immobilisée au Ghana. Des huissiers de justice dépê-

chés pour tenter de saisir un satellite de l'État argentin ou pour bloquer un port commercial du Venezuela. Les comptes bancaires des ambassades gelés. La Federal Reserve de New York dans l'incapacité de transférer de l'argent depuis le compte de la Banque centrale d'Argentine pour honorer le paiement du gouvernement au Fonds monétaire international...

Quand bien même ces saisies peuvent être levées dans certaines juridictions où elles sont entreprises, l'objectif a été atteint. Car ces raids légaux, délibérément spectaculaires, embarrassent, sinon humilient les États. Si les créanciers n'espèrent pas se rembourser intégralement par la saisie d'actifs, cette collecte provisoire finance leur procédure et, surtout, paralyse progressivement la cible. L'État débiteur voit peu à peu sa vie de souverain devenir impossible : ses partenaires commerciaux sont aussi visés et touchés, ses biens, ses transports sont placés sous surveillance et certains sont immobilisés. Tant que l'État pourchassé n'accepte pas de revenir à la table des négociations, avec eux en priorité, il éprouve de sérieuses difficultés à déboursier son argent pour payer un autre créancier sans être menacé de confiscation. Jusqu'à ce qu'il craque. Tous les coups légaux sont permis pour mettre sous pression et étrangler financièrement le mauvais payeur et l'acculer au remboursement. En donnant libre cours à leur « instinct de chasseur », les créanciers finissent souvent par arracher le consentement de l'État débiteur à tran-

siger et par en tirer profit.

Depuis le début des années 2000, des centaines d'investisseurs étrangers ont poursuivi en justice plus de la moitié des États du monde, fait des recours en arbitrage pour réclamer des dommages et intérêts liés à un large éventail d'actions gouvernementales – des réglementations en matière environnementale ou de santé publique – considérées comme une remise en cause de leurs investissements financiers (en juillet 2024, on recensait 1 332 cas de recours contre les États, ndlr). Mais les réclamations devant les tribunaux portent aussi sur des dettes non honorées. La probabilité qu'une crise de la dette s'accompagne d'une action en justice est passée de moins de 10 % dans les années 1980 à plus de 50 % ces dernières années.

Quand les états ne sont plus souverains face aux spéculateurs

Cette industrie du litige contre les États est dominée par un petit nombre de fonds spéculatifs, des hedge funds [2], qui sont entourés d'enquêteurs et d'informateurs très bien renseignés, officiels ou officieux – dont la fonction est de traquer les actifs de l'État endetté circulant dans le monde –, ainsi que de spécialistes en relations publiques – qui se démènent pour nuire à la réputation des mauvais payeurs et, a contrario, polir l'image de victime des financiers auprès des tribunaux et de l'opinion financière. Dans chaque opération commando, il s'agit de faire face à la souveraineté des États, c'est-à-dire d'affronter leur capacité à ne pas reconnaître des droits au remboursement, à ne pas se plier au jugement des tribunaux étrangers et à décider qu'une situation exceptionnelle – crise économique, sociale ou politique – justifie d'ignorer les promesses préalablement faites. La plupart du temps, les détenteurs originaux des titres d'emprunt ou des indemnités arbitrales se sont délestés des créances ou du dossier et les ont revendus sur un marché de l'occasion, dit secondaire, découragés par le coût d'une procédure judiciaire de longue haleine ou éprouvant le besoin de nettoyer leur portefeuille.

(A suivre)

Notes

Chasseurs d'États. Les fonds vautours et la loi de New York à l'assaut de la souveraineté, Benjamin Lemoine, La Découverte, 2024.

[1] Consenté par les États eux-mêmes dans le cadre des traités bilatéraux d'investissement et des accords de libre-échange, le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE) – Investor-State Dispute Settlement

(ISDS) en anglais – est une voie de recours, alternative à la justice étatique, pour les investisseurs, qui leur permet de réclamer auprès des arbitres des indemnités compensatoires si l'utilisation par l'État de ses institutions pour promulguer des lois, enquêter sur des infractions présumées, retenir ou révoquer des licences, etc., remet en question, de façon non conforme aux traités, les

promesses faites à un investisseur. [2] Les hedge funds, contrairement à ce que suggère leur appellation littérale (fonds de couverture), sont des fonds d'investissement qui, profitant d'une faible réglementation, placent une part importante de leur portefeuille sur des actifs illiquides, complexes ou risqués – à la différence des fonds d'investissement (investisseurs institutionnels, com-

pagnies d'assurances, fonds de pension) destinés au grand public. Peu transparents et souvent implantés dans les paradis fiscaux, ils cherchent la surperformance et utilisent massivement les techniques de spéculation sur l'évolution des marchés, à la baisse comme à la hausse (produits dérivés, vente à découvert et effet de levier). Autrefois petits groupes d'entrepreneurs,

ils sont aujourd'hui, le plus souvent, de grandes institutions financières qui emploient des centaines de personnes.

[3] Quand je l'interroge sur son palmarès, Kim évoque trois dossiers au moins : Conoco Philipps c. Venezuela ; Chevron c. l'Équateur ; Elliot c. Corée (qui fait actuellement l'objet d'un appel).

EGYPTE

L'Emirati Al Dahra veut injecter 30 millions \$ dans l'agriculture d'ici à 2027

En Egypte, l'Agriculture contribue à hauteur de 10 % au PIB et emploie environ 19 % de la population active. Les perspectives de croissance du secteur suscitent l'intérêt des investisseurs étrangers.

Al Dahra Agriculture Egypt, filiale du groupe agroalimentaire émirati Al Dahra, prévoit d'investir 30 millions \$ pour étendre ses activités dans le secteur agricole au cours des trois prochaines années. C'est ce qu'a révélé Raouf Tawfik, PDG de l'entreprise, dans un communiqué rapporté mardi 19 novembre par le média Zawya.

Avec cette enveloppe, l'entreprise qui opère dans la culture de céréales (blé, maïs,...), d'agrumes ou encore de betteraves sucrières, souhaite notamment renforcer sa capacité de production et de traitement de matières premières agricoles.

« Notre stratégie actuelle est axée sur la production de cultures stratégiques, le soutien aux exportations et l'adoption de pratiques agricoles durables afin d'atteindre la plus haute productivité par acre. Nous continuerons à investir dans la modernisation des machines et des systèmes d'irrigation, tout en augmentant nos surfaces cultivées », souligne M. Tawfik.

Al Dahra exploite actuellement environ 27 000 hectares de terres agricoles à travers les gouvernorats de la Nouvelle-Valée et Ach-Charqiya. Globalement, le projet d'investissement annoncé par l'entreprise devrait contribuer à booster la production et les exportations égyptiennes de produits agricoles dans les années à venir.

Selon les données du ministère de l'Agriculture, les exportations égyptiennes de produits agricoles ont déjà rapporté 4,1 milliards \$ sur les 10 premiers mois de l'année 2024, soit une enveloppe en hausse de 32 % par rapport aux recettes engrangées sur la même période un an plus tôt.

TUNISIE

200.000 employés dans la friperie, dont 8.000 diplômés

Le secteur de la friperie en Tunisie, bien que méconnu et souvent sous-estimé, occupe une place prépondérante dans l'économie informelle, employant environ 200.000 personnes à travers le pays.

Parmi ces travailleurs, environ 8.000 sont des diplômés de l'enseignement supérieur, un chiffre qui témoigne de la réalité complexe du marché du travail tunisien, où des jeunes diplômés se tournent vers des secteurs informels en raison du manque d'opportunités dans leurs spécialisations.

Le constat a été dressé par Sahbi Maâlaoui, président de la chambre nationale syndicale des commerçants grossistes de friperie, lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale, ce Vendredi 22 Novembre 2024.

Selon lui, ce secteur, qui regroupe près de 54 entreprises spécialisées, traverse une période difficile, avec seulement 34 d'entre elles en activité. Les 20 autres ont fermé leurs portes en raison de sanctions financières lourdes ou d'incidents tels que des incendies. Cette situation souligne une fragilité préoccupante, alors que la friperie, à la fois source de revenus pour des milliers de familles et d'opportunités pour de jeunes diplômés, peine à se maintenir à flot.

La friperie, qui regroupe le commerce des vêtements d'occasion, est un secteur en pleine croissance à l'échelle mondiale, en raison de son caractère durable et économique.

En Tunisie, elle constitue une bouée de sauvetage pour de nombreux ménages, tout en offrant une alternative à la mode jetable et polluante. Cependant, malgré son importance pour l'économie informelle et les emplois qu'elle génère, elle souffre d'un cadre légal obsolète et souvent inadéquat.



Maâlaoui a ainsi souligné l'urgence d'une révision des textes législatifs régissant ce domaine, afin de permettre aux commerçants de développer leurs activités au-delà de leur gouvernorat d'origine. Cette contrainte géographique limite considérablement le potentiel de croissance du secteur, malgré que de nombreux tunisiens sont prêts à investir dans la vente de fripes dans des régions où l'offre est faible.

Le secteur de la friperie se distingue également par son aspect exportateur, avec cinq entreprises qui concentrent leurs activités sur les marchés internationaux. Toutefois, les défis économiques et législatifs locaux freinent l'essor de

ces entreprises, malgré leur potentiel d'exportation qui pourrait non seulement dynamiser le secteur, mais aussi contribuer à l'amélioration de la balance commerciale du pays.

L'enjeu est désormais de taille: comment réformer un secteur vital tout en intégrant davantage dans le tissu économique formel? Les appels à une révision des lois et à une modernisation du cadre de régulation se multiplient, mais l'avenir de la friperie en Tunisie dépendra aussi de la capacité des autorités à offrir un environnement propice à la croissance et à la durabilité de ce secteur souvent ignoré, mais pourtant essentiel à la vie économique du pays.

SELON LE MINISTÈRE DE L'INVESTISSEMENT

450 000 emplois dans le secteur saoudien du divertissement d'ici 2030

Le secteur du divertissement en Arabie saoudite devrait créer 450 000 emplois et pourrait contribuer à hauteur de 4,2% au produit intérieur brut du pays d'ici à 2030, selon un nouveau rapport.

Dans son dernier communiqué, le ministère de l'Investissement du Royaume indique que l'Arabie saoudite a délivré 34 permis d'investissement dans l'industrie du divertissement au cours du troisième trimestre de l'année, ce qui représente une augmentation de 13% par rapport aux trois mois précédents.

Le ministère a ajouté que le nombre total de permis d'investissement délivrés dans le secteur du divertissement entre 2020 et la fin du troisième trimestre s'élevait à 303.

«Conformément à l'initiative saoudienne Vision 2030, l'Arabie saoudite vise à diversifier son économie et à

améliorer la qualité de vie en promouvant le tourisme et la culture saoudienne à l'échelle internationale pour attirer les visiteurs. Le secteur du divertissement est un pilier crucial pour atteindre ces objectifs ambitieux, en se concentrant sur l'amélioration de la qualité de vie à travers diverses activités culturelles et de divertissement», a déclaré le ministère de l'Investissement.

La progression rapide du secteur du divertissement s'aligne sur les objectifs de la Vision 2030 du Royaume, qui visent à réduire la dépendance du pays aux revenus du pétrole brut, qui dure depuis des décennies.

En 2016, l'Arabie saoudite a créé l'Autorité générale pour le divertissement en vue de stimuler l'industrie du divertissement et des loisirs. Depuis, le Royaume a connu des développements notables, notamment la réouverture de

salles de cinéma en 2018.

Selon le rapport, l'Arabie saoudite a délivré 2 189 permis dans le secteur du divertissement au cours des cinq dernières années.

Le Royaume a également accueilli 26 000 événements au cours des cinq dernières années, attirant plus de 75 millions de participants.

Le ministère a ajouté que l'essor du secteur du divertissement catalysait également la croissance du secteur du tourisme dans le Royaume.

Le rapport indique que le nombre de touristes entrants dans l'industrie du divertissement a atteint 6,2 millions en 2023, ce qui représente une augmentation de 153,3% par rapport à 2022. Les dépenses des touristes entrants dans l'industrie du divertissement ont atteint 4 milliards de riyals saoudiens (1,07 milliard de dollars; 1 dollar = 0,95 euro) en 2023, soit une augmen-

tation de 29,03% par rapport à l'année précédente.

«Le secteur du divertissement est un domaine vital et dynamique du Royaume, agissant comme un catalyseur pour le secteur du tourisme. En accueillant divers événements et activités, il stimule le tourisme et attire les visiteurs, ce qui se traduit par une augmentation des dépenses touristiques et un renforcement de l'économie locale», a déclaré le ministère de l'Investissement.

En 2023, le secteur du divertissement a attiré 35 millions de touristes locaux, soit une augmentation de 17% par rapport à 2022.

Les dépenses des touristes locaux en 2023 étaient de 4,7 millions de riyals saoudiens, ce qui représente une baisse marginale de 8,5% par rapport à l'année précédente.

BÉNIN

Plus de 1 milliard \$ pour renforcer la politique sociale sur 5 ans

Selon la Banque mondiale, le Bénin fait face à des défis socio-économiques importants malgré des progrès dans la réduction de la pauvreté et le développement humain. En 2021, l'Indice de développement humain le classait au 30e rang en Afrique.

Au Bénin, le gouvernement béninois a validé une nouvelle stratégie de protection sociale pour la période 2024-2028 lors du Conseil des ministres, tenu le mercredi 20 novembre. Dotée d'un budget global de plus de 709 milliards FCFA (1,13 milliard \$), cette initiative s'inscrit dans une politique nationale plus large visant à bâtir une société plus résiliente, d'ici 2033. Cette politique vise à renforcer la résilience des personnes les plus fragiles face aux difficultés comme la pauvreté, les crises économiques, les changements climatiques ou les catastrophes. Elle se concentre ainsi sur quatre axes majeurs à savoir l'amélioration des revenus, le renforcement de l'accès aux services sociaux, l'adaptation aux crises ainsi que la coordination du système de protection sociale.

Selon la Banque mondiale, le Bénin, avec une population majoritairement jeune et vulnérable, fait face à des défis socio-économiques importants malgré des progrès dans la réduction de la pauvreté et le développement humain. Les



tensions régionales et internationales menacent également de freiner ces avancées, aggravant ainsi la précarité des ménages. « Près de 85 % de la population active du pays travaille dans l'économie informelle, tandis qu'un peu plus de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté de 3,20 \$ par

jour », a souligné la Banque. Le pays doit également composer avec un faible Indice de développement humain (IDH), qui le classait en 2021 au 30e rang en Afrique (166e mondial sur 191 pays). Pour répondre à ces enjeux, le gouvernement béninois mise sur des programmes structurants comme le projet ARCH (Assurance pour le renforcement du capital humain) visant à fournir des services sociaux essentiels et une couverture santé aux populations vulnérables ainsi que le projet ACCESS (Appui aux communes et communautés pour l'expansion des services sociaux) destiné à améliorer les infrastructures et renforcer la cohésion sociale dans les zones les plus fragiles. L'objectif de l'Etat béninois est qu'à l'horizon 2033, « la population béninoise, notamment les couches sociales les plus vulnérables, est résiliente face aux chocs socio-économiques, climatiques, sécuritaires ou aux catastrophes et participe efficacement au processus inclusif de développement durable ».

NIGERIA

Le géant brésilien de viande JBS construira 6 usines pour 2,5 milliards \$

Le groupe table sur l'énorme potentiel économique et démographique du Nigeria, dont la population devrait passer de 230 millions d'habitants actuellement à plus de 410 millions d'ici 2050. Le groupe brésilien JBS, le plus grand producteur de viande au monde, a annoncé, dans un communiqué publié le jeudi 21 novembre, la signature d'un accord avec le gouvernement fédéral nigérian, pour la construc-

tion de six usines de transformation et de conditionnement pour un investissement de 2,5 milliards de dollars sur cinq ans. Trois de ces usines devraient produire de la volaille, deux de la viande bovine et une de la viande porcine, a-t-on précisé de même source, indiquant que le gouvernement nigérian s'est engagé à « garantir les conditions économiques, sanitaires et réglementaires nécessaires à la viabilité du projet ».

Le groupe, qui accapare environ 25% du marché mondial de viande et abats de bœuf, a également précisé que ces installations contribueraient à lutter contre l'insécurité alimentaire au Nigeria, où la taille de la population devrait doubler d'ici 2050. « Notre objectif est d'établir un partenariat solide et d'aider le Nigeria à lutter contre l'insécurité alimentaire. Le développement d'une chaîne de production alimentaire durable génère un cy-

cle vertueux de progrès socio-économique pour la population, en particulier pour les groupes les plus vulnérables », a déclaré le directeur général de JBS Global, Gilberto Tomazoni, cité dans le communiqué. JBS est présent dans plus de 20 pays à travers le monde, dont les Etats-Unis, l'Australie, le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande, à travers plus de 450 usines de transformation et des représentations commerciales.

MADAGASCAR

L'île prévoit 123 millions \$ pour stimuler la culture de riz hybride en 2025

Madagascar est le 3ème producteur africain de riz après le Nigéria et l'Egypte. Le pays qui affiche des ambitions d'autosuffisance d'ici à 2026, met les bouchées doubles pour développer la culture de riz hybride. A Madagascar, le gouvernement veut consacrer 573 milliards d'ariarys (122,7 millions \$) dans son projet de loi de finances de 2025 à l'achat de semences de riz hybride au profit des agriculteurs. C'est ce qu'a révélé Rindra Rabarinirinarison, ministre de

l'Economie et des Finances, le lundi 18 novembre qui précise qu'il s'agit du plus important investissement dans la riziculture jamais réalisé par l'Etat. Selon la responsable, il est prévu que 97,7 millions \$, soit environ 80 % de l'enveloppe, proviennent de financements extérieurs tandis que le reste sera financé par des ressources internes. Cette initiative vise notamment à promouvoir l'adoption et la culture de riz hybride à grande échelle en vue d'accroître davantage la production locale.

Il convient de noter que la Grande île qui couvre actuellement environ 88 % de sa consommation en riz usiné, évalué en moyenne à 3,4 millions de tonnes entre 2021 et 2023, d'après la FAO, veut atteindre l'autosuffisance d'ici à 2026. Pour les autorités malgaches, l'introduction du riz hybride est considérée comme un levier stratégique, avec la promesse d'obtenir un rendement de 8,5 tonnes par hectare, soit un niveau 3 fois supérieur à celui des variétés traditionnelles (2,45 à 2,7 tonnes par

hectare). Rappelons qu'en septembre dernier, le gouvernement a signé deux protocoles d'accord avec le semencier chinois Yuan's Seed avec pour ambition de parvenir à cultiver le riz hybride sur une superficie de 300 000 hectares à terme. A Madagascar, la riziculture occupe environ 1,6 million d'hectares de terres agricoles, principalement dans les provinces d'Antananarivo, Fianarantsoa et Mahajanga, d'après le Département américain de l'Agriculture (Usda).

GABON

Performance trimestrielle record pour le permis pétrolier Dussafu Marin

Tout au long de cette année, la production pétrolière sur le permis pétrolier de Dussafu Marin offshore situé au large du Gabon s'est significativement améliorée, grâce à la mise en service successive de plusieurs puits producteurs. Au Gabon, la licence pétrolière offshore de Dussafu Marin a livré en moyenne une production d'environ 27 417 barils de pétrole par jour au terme du 3ème trimestre 2024, réalisant ainsi le taux trimestriel le plus élevé depuis l'entrée en production du site en 2018. Cette information est tirée du rapport sur la performance financière et commerciale pour le 3ème trimestre 2024 de Panoro Energy, partenaire du site avec 17,5 % d'intérêts aux côtés de l'opérateur BW Energy (37,5 %) et VAALCO Energy (37,5 %), publié mercredi 20 novembre. Pour la compagnie basée au Royaume-Uni, la production sur Dussafu Marin a franchi ce cap grâce aux évolutions opérationnelles concernant, entre autres, les puits DHBSM-2H et DHBM-7H du champ Hibiscus qui ont favorisé l'atteinte du plateau de production potentiel de 40 000 b/j. Des perspectives prometteuses pour Dussafu Marin Panoro Energy et ses partenaires envisagent de tirer davantage parti du potentiel en hydrocarbures de cette zone d'intérêt. Les sociétés tablent notamment sur le forage du puits Bourdon ILX prévu d'ici la fin de cette année pour exploiter quelque 29 millions de barils de brut récupérables supplémentaires identifiés dans les structures géologiques de Dussafu Marin. Ce développement intervient quelques semaines après que Panoro et ses partenaires se sont vu octroyer par le Gabon, des droits d'exploration pour les blocs pétroliers offshore, Guduma et Niosi. 100 millions de dollars d'investissements sur 8 ans sont prévus par les parties prenantes sur ces zones adjacentes aux permis de production Dussafu Marin et Etame Marin.

MARCHÉS EN ASIE

Le bitcoin dépasse 95.000 dollars, Nvidia refroidit la Bourse de Tokyo

Le bitcoin a dépassé les 95.000 dollars pour la première fois jeudi, tandis que la Bourse de Tokyo se repliait, digérant des prévisions du champion américain de puces Nvidia en-deçà du plus haut niveau des prévisions du marché.

Toujours porté par "l'effet Trump", la plus importante cryptomonnaie par la capitalisation a atteint un nouveau record à 95.004,50 dollars vers 01H24 GMT, avant de modérer ses gains. Il s'échangeait à 94.609 dollars vers 02H00 GMT. A la Bourse de Tokyo vers 02H00 GMT, l'indice vedette Nikkei se repliait de 0,71% à 38.081,12 points, et l'indice élargi Topix lâchait 0,29% à 2.690,67 points Le marché est pénalisé par la publication des résultats de l'américain Nvidia, intervenue après la clôture de Wall Street. Le géant des puces, considéré comme le porte-étendard de la révolution de l'intelligence artificielle (IA) générative, a de nouveau

largement dépassé les attentes moyennes de bénéfice trimestriel et assuré que la demande pour ses semi-conducteurs ne ralentissait pas. Sur le marché des changes, le yen tente de se ressaisir face au dollar dans les échanges asiatiques. La monnaie japonaise s'échangeait à 155,03 yens pour un dollar vers 02H15 GMT, contre quelque 155,50 yens la veille au soir. Le yen a décroché ces dernières semaines face à un dollar renforcé par la perspective de politiques inflationnistes par la future administration de Donald Trump, ce qui poussera à un endettement accru et des taux maintenus à un niveau élevé - plus attractifs pour un investisseur. Les cam-

bistes sont suspendus jeudi à un nouveau discours du gouverneur de la Banque du Japon, Kazuo Ueda, pour "décoder tout changement subtil de politique (...)" les marchés se préparant à un ton plus agressif" après qu'il soit resté évasif en début de semaine sur une hausse de taux en décembre, selon M. Innes. Dans des échanges peu fournis, les places chinoises oscillent autour de l'équilibre, dans un marché miné par la morosité persistante de la conjoncture

de la deuxième économie mondiale et les perspectives accrues de tensions commerciales. Vers 02H30 GMT, l'indice Hang Seng était stable (+0,05% à 19.715,09 points). L'indice composite de Shanghai cédait 0,19% et celui de Shenzhen 0,32%. Les cours du pétrole, eux, avançaient à la même heure: le prix du baril de Brent de la mer du Nord gagnait 0,41% à 73,11 dollars, et celui de West Texas Intermediate (WTI) américain 0,47% à 69,06 dollars.

Les marchés attentistes avant les résultats du mastodonte Nvidia

Les Bourses mondiales ont évolué en ordre dispersé lundi, avant la publication mercredi des résultats du géant technologique américain Nvidia, première capitalisation mondiale, tout en gardant un œil sur les nominations du futur gouvernement de Donald Trump. A la clôture en Europe, Francfort (-0,11%) et Paris (+0,12%) sont restés proches de l'équilibre. Londres a pris 0,57%. Milan a nettement reculé de 1,27%. A Wall Street, le Dow Jones a abandonné 0,13%, tandis que l'indice Nasdaq a gagné 0,60% et l'indice élargi S&P 500 0,39%. Dans ce contexte, le billet vert reculait (-0,48%) vers 19H40 GMT face à la monnaie unique, à 1,0591 dollar pour un euro,

après avoir fortement grimpé ces deux dernières semaines. Le bitcoin s'échangeait lui à 91.232 dollars, après s'être envolé de plus de 17% au cours de la semaine précédente, porté par le programme de libéralisation du secteur de Donald Trump. Les cours du pétrole ont terminé en forte hausse lundi, aiguillonnés notamment par un l'arrêt du principal champ norvégien. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier est monté de 3,18%, pour clôturer à 73,30 dollars. Son équivalent américain, le West Texas Intermediate (WTI) avec échéance en décembre, a lui grimpé de 3,19%, à 69,16 dollars.

Wall Street termine en hausse, optimiste pour l'économie américaine

La Bourse de New York a signé une nouvelle hausse vendredi, les investisseurs inquiets d'une escalade en Ukraine ayant retrouvé de l'allant après la publication d'un indicateur témoignant de la solidité de la première économie mondiale. L'indice PMI composite flash a atteint son plus haut niveau depuis 31 mois en novembre, stimulé par l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt et de politiques plus favorables aux entreprises de la part de l'administration du président élu Donald Trump l'année prochaine. L'indice Dow Jones a gagné 0,97%, ou 426,16 points, à 44.296,51 points. Le

Standard & Poor's 500, plus large, a pris 20,63 points, soit 0,35% à 5.969,34 points. Le Nasdaq Composite a avancé de son côté de 31,23 points, soit 0,16% à 19.003,651 points. Sur la semaine, les trois indices finissent dans le vert, les investisseurs comptant aussi sur le programme de Donald Trump en matière de réduction d'impôts et de dérégulation pour stimuler l'économie américaine. Aux valeurs, Gap a gagné 12,84% après avoir relevé jeudi ses prévisions annuelles de ventes et s'être félicitée d'un bon début de la saison festive.

Les marchés asiatiques portés par la hausse des actions américaines

Les places asiatiques progressent mardi en milieu de journée, inspirées par le mouvement haussier de la tech la veille à la Bourse de New York tout en observant une certaine prudence avant l'annonce des résultats de l'américain Nvidia. Sur la place nippone, l'indice vedette Nikkei a terminé les échanges matinaux en hausse de 0,55% à 38.429,37 points, l'indice élargi Topix gagnant 0,47% à 2.704,47 points. Le rebond de l'indice Nasdaq à la Bourse de New York profitait notamment à certaines valeurs japonaises liées aux semi-conducteurs: Advantest ga-

gnait 4,17% et Sumco 0,51%, Tokyo Electron restant à l'équilibre (+0,02%). Les marchés japonais tempèrent cependant leur entrain avant l'annonce mercredi des résultats du géant américain des semi-conducteurs Nvidia, devenu début novembre la première capitalisation mondiale après avoir dépassé Apple. Les opérateurs continuent également à évaluer les probabilités d'une hausse de taux de la Banque du Japon (BoJ) en décembre, après que son gouverneur Kazuo Ueda a laissé entendre lundi qu'une telle décision monétaire n'était pas exclue, ce qui a

pesé sur la devise nippone. Vers 02H20 GMT, le billet vert progressait à 154,13 yens pour un dollar. Les places chinoises bénéficient également des gains de la tech américaine, dans un climat de nervosité persistante après la déception liée aux récentes annonces de mesures de relance de Pékin et aux craintes de tensions commerciales sino-américaines accrues. Vers 02H25 GMT à Hong Kong, l'indice Hang Seng s'appréciait de 0,35% à 19.645,60 points. L'indice composite de Shanghai reculait de 0,24% et celui de Shanghai gagnait 0,37%. Les cours du

pétrole poursuivent leur ascension mardi après avoir terminé en forte hausse lundi, gonflés notamment par l'arrêt du principal champ norvégien. Vers 02H20 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord progressait de 0,14% à 73,40 dollars, et celui de West Texas Intermediate (WTI) américain gagnait également 0,14% à 69,26 dollars. Le bitcoin reprend son souffle après avoir dépassé la veille les 92.500 dollars, non loin de son record absolu de la semaine dernière. Vers 02H00 GMT la star des cryptomonnaies oscillait autour de 91.000 dollars.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN				
Cours du : 21 Novembre 2024				
Valeur : 25 Novembre 2024				
BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	133.4730	133.4880
1	EUR	EURO	140.8007	140.8432
1	GBP	POUND STERLING	168.7822	168.8866
100	JPY	JAPANESE YEN	86.1116	86.1435
1	CNY	CHINESE YUAN	18.4342	18.4368
1	CHF	SWISS FRANC	150.9876	151.0729
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	95.5905	95.6286
1	DKK	DANISH KRONE	18.8545	18.8582
1	SEK	SWEDISH KRONA	12.1047	12.1078
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.0767	12.0816
1	AED	UAE DIRHAM	36.3350	36.3470
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.5501	35.5579
1	KWD	KUWAITI DINAR	433.9174	434.1073
1	TND	TUNISIAN DINAR	41.9624	42.3841
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.3608	13.3623
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.2878	27.4277
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3453	3.3557
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	175.2700	175.2700

La Bourse de Paris atone, freinée par des tensions géopolitiques

La Bourse de Paris a avancé de 0,21% jeudi, à l'issue d'une séance hésitante. L'indice vedette de la Bourse de Paris, le CAC 40, a grappillé 14,87 points à 7.213,32 points. La veille, il s'était replié de 0,43%, touchant alors un plus bas depuis le 7 juillet. Sur le marché obligataire, le rendement des emprunts d'Etat allemands à 10 ans, considéré comme une valeur refuge en Europe, s'établissait à 2,31%, contre 2,35% la veille en clôture et creusait l'écart ("spread") avec son équivalent français, stable quant à lui, à 3,10%.

FACE AUX MENACES DE TAXES AMÉRICAINES

La Chine annonce des mesures pour stimuler son commerce extérieur

Les mesures, déclinées à tous les échelons gouvernementaux, prévoient d'étendre l'assurance-crédit à l'exportation, de renforcer le soutien financier pour les entreprises étrangères et de fluidifier les règlements commerciaux transfrontaliers.

La Chine a dévoilé jeudi de nouvelles mesures pour stimuler ses échanges commerciaux, dans un contexte de croissance moribonde et face à la perspective d'une reprise des hostilités commerciales avec les Etats-Unis. Publiées par le ministère du Commerce, ces neuf mesures visent à "promouvoir une croissance stable du commerce extérieur, et consolider et renforcer la dynamique à la hausse de l'économie". Les mesures, déclinées à tous les échelons gouvernementaux, prévoient d'étendre l'assurance-crédit à l'exportation, de renforcer le soutien financier pour les entreprises étrangères et de fluidifier les règlements commerciaux transfrontaliers. Commerce vert

D'autres mesures visent à stimuler le développement du commerce électronique international, encourager les exportations de produits agricoles ou encore soutenir davantage les importations d'"équipements clés" ou encore de "ressources énergétiques". Le ministère souhaite également développer l'innovation dans le "commerce vert", renforcer les échanges de personnel avec l'étranger, et appelle à de meilleures garanties en matière de transport maritime et d'emploi pour les entreprises étrangères. L'économie chinoise peine à rebondir depuis la fin de la pandémie, et fait face à une crise de son secteur immobilier, une consommation en berne et un taux de

chômage élevé chez les jeunes. L'horizon s'est encore assombri avec l'élection de Donald Trump, dont le premier mandat a été marqué par une guerre commerciale brutale avec Pékin et la mise en place de barrières tarifaires sur de nombreux produits chinois. La Chine a jusqu'à maintenant refusé de faire tout commentaire sur les perspectives d'un nouveau bras de fer commercial avec Washington. Le président Xi Jinping a déclaré la semaine dernière au président américain sortant Joe Biden que Pékin "s'efforcerait d'assurer une transition en douceur" et était prêt à travailler avec l'administration Trump.

Le retour de Donald Trump donne des sueurs froides aux exportateurs africains

Après la victoire du leader républicain à l'élection présidentielle aux Etats-Unis, le renouvellement de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA), qui exonère de taxes 1 800 produits issus de 32 pays du continent, demeure incertain. La question donne des sueurs froides aux producteurs d'agrumes en Afrique du Sud, un secteur qui craint le non-renouvellement des franchises douanières. Les fruits figurent parmi 1 800 produits issus de 32 pays africains bénéficiant de préférences tarifaires grâce à l'African Growth and Opportunity Act (AGOA). Les entreprises

sud-africaines, kényanes, nigérianes et ghanéennes sont celles qui profitent le plus de ces dispositions. Donald Trump ayant promis d'imposer des droits de douane d'au moins 10 % sur toutes les importations aux Etats-Unis, le renouvellement de l'AGOA – qui doit expirer en 2025 – par le Congrès demeure incertain alors que les républicains détiennent maintenant la majorité dans les deux Chambres. « Nous avons besoin de cet avantage concurrentiel », dit à l'Agence France-Presse (AFP) Justin Chadwick, patron de l'Association sud-africaine des producteurs

d'agrumes (CGA) : « Si l'Afrique du Sud était exclue de l'AGOA, des milliers d'emplois ruraux pourraient être affectés et plus d'un milliard de rands [environ 52 millions d'euros] de recettes d'exportation pourraient être perdus. » Un producteur situé dans la province du Cap-Oriental juge, lui, que si l'AGOA n'était pas renouvelé cela « tuerait » son activité. Cette entreprise sud-africaine, souhaitant rester anonyme, dit employer plus de 3 000 personnes et exporter en moyenne 350 conteneurs de sorbets par an aux Etats-Unis. « On ne sait pas jusqu'où il ira » Que l'AGOA soit renouvelé ou

non, son impact est limité à l'échelle nationale, d'après les analystes. « On ne parle même pas de 1 % » de l'économie sud-africaine, juge l'économiste Dawie Roodt, établi à Johannesburg : « Mais, dans un environnement où l'économie ne croît pratiquement pas ou très peu, tout compte et s'additionne. » « Trump et ses politiques économiques sont imprévisibles, volatiles et erratiques. On ne sait pas jusqu'où il ira », fait remarquer Ronak Gopaldas, du cabinet de conseil londonien Signal Risk : « Une stratégie efficace consiste à s'attendre au pire et à espérer le meilleur. »

ITALIE

La rentabilité des entreprises italiennes pourrait diminuer avec le ralentissement de la croissance

Les coûts d'emprunt élevés et l'affaiblissement de la croissance économique de l'Italie pourraient réduire la rentabilité de ses entreprises dans un avenir proche, en particulier celles qui sont lourdement endettées, a déclaré la Banque d'Italie vendredi. Rome se débat avec une croissance modeste cette année qui, combinée aux taux d'intérêt toujours élevés de la Banque centrale européenne, pourrait menacer les marges des entreprises de la troisième plus grande économie de la zone euro, a déclaré la banque centrale. "La plupart des risques de baisse - qui se sont déjà matérialisés dans une cer-

taine mesure au troisième trimestre - pèsent sur nos projections de croissance", a averti la Banque d'Italie dans son rapport semestriel sur la stabilité financière. Le troisième trimestre a été plus faible que prévu, selon les données préliminaires du produit intérieur brut qui ont montré une stagnation par rapport aux trois mois précédents. L'institut national des statistiques IS-TAT a déclaré que si le quatrième trimestre était également stable, la croissance annuelle ne serait que de 0,4 %, contre une expansion de 0,7 % l'année dernière et bien en deçà de l'objectif de 1 % fixé par le gouvernement. Les projections les plus récentes de la

Banque d'Italie, établies le mois dernier, faisaient état d'une croissance de 0,8 % cette année et de 0,9 % en 2025. La banque centrale a déclaré dans son rapport de vendredi qu'au cours des 12 mois précédant juin, la rentabilité des entreprises italiennes s'est détériorée pour la première fois depuis la pandémie du virus COVID-19, avec une baisse de 2,6 % de la marge brute d'exploitation (EBITDA). Elle a averti qu'avec des perspectives économiques de plus en plus incertaines, une approche prudente des finances publiques était nécessaire. "La dette publique élevée reste une source majeure de vulnérabilité pour l'économie du pays.

JAPON

Vers un plan de relance à 136 milliards d'euros

Le gouvernement japonais a approuvé vendredi un plan de relance équivalant à 136 milliards d'euros pour doper le pouvoir d'achat des consommateurs et stimuler une croissance atone, a indiqué à l'AFP une porte-parole de l'exécutif nippon. Ce plan de 21.900 milliards de yens, qui devra encore être approuvé au Parlement, comprend des enveloppes d'environ 30.000 yens (186 euros) pour les ménages à faibles revenus, des subventions pour le carburant et l'énergie, des ajustements fiscaux, ainsi qu'une assistance aux petites entreprises, selon le gouvernement.

DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS

Villeroy estime que les perspectives d'inflation ne changeront pas en Europe

Lors du Forum financier Paris Europlace, le gouverneur de la Banque de France a déclaré que "les éventuels droits de douane américains ne devraient pas modifier significativement les perspectives d'inflation en Europe". La hausse des droits de douane prévue par la prochaine administration américaine ne changera pas les perspectives d'inflation en Europe, a déclaré jeudi François Villeroy de Galhau, membre du Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE). Le président-élu Donald Trump, qui doit entrer en fonction le 20 janvier, a promis durant sa campagne électorale d'instaurer de nouveaux droits de douane sur la quasi-totalité des importations, en particulier en provenance de Chine. Dans ce contexte, le gouverneur de la Banque de France a appelé la BCE à maintenir l'ensemble de ses options ouvertes lors d'un discours prononcé à Tokyo, au Japon. "L'équilibre des risques pour la croissance et l'inflation se déplace vers le bas, et les éventuels droits de douane américains ne devraient pas modifier de manière significative les perspectives d'inflation en Europe", a-t-il estimé. La BCE conserve "toutes les options pour (ses) prochaines réunions". François Villeroy de Galhau a déclaré que la BCE devrait continuer à réduire le degré de resserrement monétaire par le biais de baisses de taux d'intérêt. Le rythme des futures baisses de taux de la BCE devrait être guidé par un "pragmatisme agile", a-t-il dit, ajoutant que la banque centrale conservait "toutes les options pour (ses) prochaines réunions". Le gouverneur a observé que la nette hausse des salaires négociés au troisième trimestre dans la zone euro (+5,4%) était "principalement imputable aux effets retardés de négociations passées en Allemagne" et avait déjà été prise en compte dans ses projections de septembre par la Banque centrale européenne (BCE).

RENAULT 4L FOURGONNETTE, FIAT 500 JARDINIÈRE, MINI CLUBVAN :

L'impossible retour des petits utilitaires chics

Dans les années 1960 et 1970, la française, l'italienne et l'anglaise faisaient le bonheur des artisans et commerçants. Si l'anglaise eût brièvement une descendante au début des années 2010, aujourd'hui toute tentative de retour est impossible voici pourquoi.

Sur le papier, elles incarnent l'utilitaire chic du dernier kilomètre, celui que l'artisan ou le commerçant des beaux quartiers rêve de garer devant la vitrine de sa boutique tendance. Chacune a un ancêtre légitime, né dans les années 1960. La Renault 4 F4 pour la française, la 500 Giardinera pour l'italienne et la Mini Traveller Morris pour l'anglaise. Mais il n'y a que cette dernière qui fut réactualisée au XXI^e siècle, sous la forme de la Mini Clubvan dérivée du Clubman de type R55.

Le Clubman est parti, le Clubvan ne reviendra pas

Elle fut préfigurée par un concept au salon de Genève en mars 2012, puis la version de série dépourvue de vitres arrière et de banquette a suivi. Mais dès la génération suivante, celle connue en interne sous le code F54 rentre dans le rang avec sur le profil deux paires de portes classiques. Toutefois, à l'arrière, point de hayon, mais encore des petites portes battantes. Mais cette année, la Mini Clubman est partie définitivement à la retraite sans espoir de remplacement. Pour les familles, les SUV Aceman et Countryman semblent davantage appropriés et, pour ces derniers, une version utilitaire serait totalement incongrue. Quant aux deux autres comparses, elles sont restées ancrées au siècle dernier.

L'espoir de la Renaultution

Pourtant, lors de sa Renaultution en janvier 2021, le grand patron de Renault Luca de Meo était prêt à faire feu de tout bois, surfant opportunément sur la vague du néo-rétro et brandissant tel un flambeau un croquis d'une variante fourgonnette de la nouvelle Renault électrique. Aux dernières nouvelles, il semblerait que le projet ait pris du plomb dans l'aile. D'ailleurs, au Mondial de Paris, durant lequel la nouvelle Quatre porte prenait son premier bain de foule, des maquettes de la berline évoquaient très clairement des usages utilitaires pour les professionnels. Versions à destination des pompiers, du personnel d'Air France ou encore des facteurs.

Mais, pour ces derniers, pas de version revisitée en mode électrique de la chariot ferrée star du film Les Visiteurs. Pour celle qui aurait dû être la petite sœur du Kangoo, c'est une question de réglementation qui lui aurait coûté la vie. En effet, ne pouvant accueillir une "euro palette" – référence pour les artisans –, elle n'a plus vraiment d'intérêt. Un argument qui a, de par le passé, déjà grandement nuit à la carrière des petits utilitaires Citroën Nemo, Peugeot Bipper et Fiat Fiorino, sans parler du Renault Kangoo court ni de sa version "chic", baptisée Kangoo Be Bop.

Fiat 500e, une porte pour teckel, mais rien de plus

Pour la Fiat 500e électrique, le projet de la version à trois portes a un moment laissé penser à une version allongée, pour profiter de plus d'habitabilité aux places arrière et d'une meilleure accessibilité. Mais il n'en fut rien, la longueur reste strictement la même et la mini-porte à ouverture antagoniste, permettant au teckel de Leonardo DiCaprio d'embarquer son bâton à bord, imposera dans la vraie vie à tout un chacun de se contorsionner pour prendre place à l'arrière. Le SUV Fiat 600 est nettement plus polyvalent.

Le champ est libre pour la 2CV fourgonnette

Il y a ainsi une taille minimale à respecter pour séduire efficacement les artisans, qui font montre de pragmatisme. Dès lors, dérivée du Citroën Berlingo, la 2CV fourgonnette, proposée par le biais d'un kit par le fabriquant spécialiste du polyester Caselani, a toute latitude



Le roi de la batterie électrique en Europe est en train de s'écrouler

Northvolt vient de se mettre en faillite du côté des États-Unis. Mais la société suédoise dit toujours avoir de fortes ambitions pour l'avenir.

L'Europe souhaite se développer dans la filière des véhicules électriques, dans laquelle elle est de plus en plus opposée frontalement à la Chine. Malheureusement pour le Vieux Continent, on voit depuis plusieurs mois les entreprises du secteur enregister des reculs. Et le coup le plus dur vient sûrement d'être vécu cette semaine, avec l'annonce qui vient d'être faite par le géant européen des batteries électriques, Northvolt.

Northvolt se déclare en faillite

Northvolt était en difficulté. C'est ce qu'on savait depuis que le projet d'usine à Skelleftea, dans le nord de la Suède, avait été annulé. Mais aujourd'hui, on passe un nouveau cap, la société venant d'annoncer se placer sous la protection de la loi américaine sur les faillites. Il faut dire que les chiffres ne sont pas bons du bon. Northvolt est ainsi affligé d'une dette de 5,84 milliards de dollars, et ne dispose plus que de 30 millions de dollars de liquidité, une somme qui ne



lui permettrait que de continuer à opérer durant une semaine. Son patron Peter Carlsson a par ailleurs posé sa démission.

L'entreprise suédoise veut toujours se développer en Europe

À cette occasion, il a aussi expliqué que pour continuer, Northvolt allait avoir besoin à l'avenir de 1 à 1,2 milliard de dollars. La société suédoise a expliqué qu'elle entendait maintenant entamer une restructuration, qui aura lieu durant le premier trimestre 2025. Elle examinera les propositions d'investissement durant cette période, alors que Northvolt n'a pas abandonné sa volonté de se développer en Europe. « Cette étape décisive permettra à Northvolt de poursuivre sa mission consistant à établir une base industrielle européenne pour la production de batteries. Malgré les défis à court terme, cette action visant à renforcer notre structure de capital nous permettra de répondre à la demande continue du marché pour l'électrification des véhicules » explique, optimiste, le directeur intérimaire du conseil d'administration, Tom Johnstone. À l'heure actuelle, l'Europe est dépendante de fabricants chinois comme CATL ou BYD pour la fourniture de batteries électriques.

Les IA d'OpenAI et Google se font la guerre aux benchmarks, et ça en devient ridicule

Les géants de l'intelligence artificielle se livrent une bataille acharnée sur la plateforme Chatbot Arena. Entre Google et OpenAI, c'est désormais à celui qui revendiquera la première place, quitte à sortir des mises à jour à un rythme effréné qui frise l'absurde. La guerre des benchmarks fait rage dans le monde de l'IA générative. D'un côté, OpenAI qui redouble d'efforts avec une mise à jour de GPT-4o pour reconquérir son trône. De l'autre, Google avec son modèle Gemini-Exp-1121 qui a créé la surprise en atteignant un score de 1361 points, à peine 5 jours après le modèle Gemini-Exp-1114 qui

avait déjà déclassé GPT-4o.

Une course effrénée aux performances

En début de semaine, Google semblait avoir pris l'avantage avec son modèle expérimental Gemini. Les résultats parlaient d'eux-mêmes : une domination dans six domaines différents, notamment en mathématiques et en écriture créative. Face à cette offensive, OpenAI n'est pas resté les bras croisés. L'entreprise de Sam Altman a contre-attaqué avec une mise à jour majeure de GPT-4o, améliorant notamment ses capacités de lecture et d'écriture de fichiers. ... mais c'était sans compter sur

l'obstination de Google qui, à défaut de proposer de nouveaux modèles, entend bien rester au sommet des tableaux avec une nouvelle version expérimentale de Gemini sobremenommée gemini-exp-1121. Cette version remonte dans le classement pour dépasser d'un seul point le nouveau GPT-4o... déployé la veille. Cette surenchère perpétuelle pose question. Les deux géants investissent des sommes colossales dans le développement de leurs modèles, avec des coûts d'entraînement qui peuvent atteindre les 100 millions de dollars. Au-delà des communications qui commencent à devenir redondantes, on peut au moins

se réjouir d'une chose : la concurrence force les différents acteurs de l'IA à améliorer leurs modèles, et le faire rapidement. Nous sommes aujourd'hui loin de l'époque où ChatGPT avait un quasi-monopole sur le marché des chatbots.

Les limites d'une guerre des chiffres

Les progrès ne sont plus aussi spectaculaires qu'auparavant. Les entreprises du secteur se heurtent à un mur : la difficulté croissante de trouver des données de qualité pour entraîner leurs modèles. Les classements actuels ne reflètent pas toujours la réalité des performances.

Lorsque l'on contrôle certains facteurs comme le formatage des réponses, les écarts entre modèles se resserrent considérablement. Cette obsession des benchmarks masque des enjeux plus profonds. Les modèles excellent peut-être dans les tests standardisés, mais peinent encore à gérer des situations délicates du monde réel, notamment dans les domaines médicaux ou éthiques. La véritable innovation ne réside peut-être plus dans la taille des modèles ou leurs scores aux tests. L'avenir pourrait se jouer dans leur capacité à accomplir des tâches pratiques, comme la réservation de vols ou l'envoi d'emails intelligents.

Brèves

Kioxia bientôt en bourse

Le spécialiste de la mémoire NAND flash va être coté le 18 décembre prochain à la bourse de Tokyo au prix 1 390 yens (soit 8,6 euros) par action. L'entreprise va émettre environ 21,5 millions de titres et espère lever environ 30 milliards de yens (190 M€). La valorisation de l'entreprise est estimée à 4,8 Md\$. Ancienne filiale de Toshiba, Kioxia a été acquise par un consortium emmené par Bain Capital en 2018 et a reporté à plusieurs reprises son introduction en bourse. Il estime aujourd'hui que le timing est le bon en espérant profiter de l'intérêt pour l'intelligence artificielle et des infrastructures nécessaires dans ce domaine.

750 000 données patients volées

Selon notre confrère Damien Bancal de Zataz, un pirate a mis en vente sur un forum une base de plus de 750 000 données patients. Les informations proviendraient du groupe Aléo Santé qui comprend plusieurs cliniques et des maisons de retraite en Ile de France. La cyberattaque a été confirmée par le ministère de la Santé via l'ARS d'Ile de France. La base de données comprend des données personnelles (nom, prénom, date de naissance, sexe, adresse postale, ville, code postal, adresse mail et numéros de téléphone) et des informations médicales (symptômes, liste de médecin traitant,...)

Peu d'impact après la coupure des câbles sous-marins en mer Baltique

Au début de semaine, deux câbles sous-marins entre la Lituanie et la Suède dans le mer Baltique ont été sectionnés. Si la cause de cette coupure est encore à déterminer et si les soupçons se tournent vers un bateau chinois, son impact est relativement faible. C'est ce qui ressort d'une analyse de Cloudflare qui a indiqué que ce résultat montre la robustesse de l'infrastructure Internet en Europe et les options de redondance existantes.

Mots fléchés

Groupes de personnes	Élude	Lisière		Bistrot	Cabaret (deux mots)	Pénétras		Cheveu	
Entretien	Pâtes	Vagabonder			Équipe anglaise	Instrument de musique			
								Affluent de la Dordogne	
Fleuve français				Qui réagit					
Mammifères				Comique français (1926-2009)					
amphibies					Ni dieux, ni maîtres				Dieu celtique
					Maison commune				
Contestée				Obscène					
Abject				Esprit					
		Canota							
						Bécots			
Choisi			Anéantis-		Pays d'Asie			Introduc-	Petit
Tente			sement		Inconve-			tion d'un	équidé
					nance			tube	
		Dirigeante israélienne (Golda)				Loupas			
						Microrégion corse			
Protège le doigt	Travaux forcés (initiales)			Ville croate			Écrivain français (1804-1857)	Chiffre	Issu de
	Sport			Câble nautique					
		Pressant	Mises au point					Agréable	
								Petit groupe instru-	
Deux fois deux								mental	
Chaste						Hydro-carbure saturé			
		Château de la belle au bois dormant	Banquise						Élève d'une grande école française
Reptile									Vaisseau
Retirés						Fût changée en génisse	Victoire de Napoléon Hires sur la toile (initiales)		
				Convoltées	Fromage corse			Métal précieux	
								Cent mètres carrés	
Au dessus du panier				Cobalt				Adresse	
Expectative				Épreuves		Continent		Vif	
						Affole			
						Figure géométrique			
Policier	Teigne	Exclamation méridionale		Césium			Roi de tragédie		
				Ville suisse					
								Article	
								Beau perroquet	
Nickel		Allonge					Faisceau lumineux		Petit saint
Cité engloutie		Petit ruisseau					Argent		
	Magot					Parties de cheminées			
	Possédés			Couvrant de blancheur					

Les dattes algériennes exportées vers plus de 90 pays

Le secrétaire général (SG) du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Hamid Bensaâd, a affirmé, jeudi à Alger, que les dattes algériennes, toutes variétés confondues, sont désormais exportées vers plus de 90 pays à travers les continents, se félicitant du fort engouement et de la demande croissante pour ce produit à l'étranger. Dans son allocution, M. Bensaâd a précisé que les dattes algériennes ont réussi à "conquérir les marchés de plus de 90 pays à travers les continents, grâce à leur bonne qualité et à leur diversité de plus de 1000 variétés, ajoutant que ces dattes connaissent un fort engouement et une demande croissante à l'étranger".



DÉCÈS DU JOURNALISTE
MOHAMED SMAÏN
Le ministre de la
Communication
présente ses
condoléances

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a présenté, samedi, ses condoléances suite au décès du journaliste Mohamed Smaïn, à l'âge de 72 ans. "Le ministre de la Communication, Monsieur Mohamed Meziane, a appris avec une immense tristesse ce matin, le décès du grand journaliste Mohamed Smaïn, aux soins intensifs à Oran, à l'âge de 72 ans", lit-on dans le message de condoléances. "Le défunt fut l'une des premières plumes ayant rejoint le journal +El Djoumhouria+ à la fin des années 1980, contribuant activement au développement du journal et à l'enrichissement du paysage médiatique en Algérie", a-t-il ajouté. En cette pénible épreuve, "le ministre de la Communication présente ses sincères condoléances à la famille de la presse et exprime sa profonde compassion à la famille du défunt et à ses proches, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à ses proches. +A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons+", conclut le message.

TÉBESSA

Plus de 26.000
comprimés
psychotropes saisis
à Bir El Ater

Les éléments de la sûreté de wilaya de Tébessa ont saisi 26.100 comprimés psychotropes dans la ville de Bir El Ater (sud de la wilaya), selon un communiqué publié samedi par la cellule de communication de ce corps constitué. Il est précisé dans le document que la brigade de lutte contre la grande criminalité a agi sur la foi d'informations fiables signalant que 2 individus transportaient, à bord d'un véhicule de tourisme, une importante quantité de drogue destinée à être illégalement commercialisée. L'intensification des investigations a permis d'identifier et de localiser les 2 individus en question dont le véhicule a été intercepté et fouillé, donnant lieu à la découverte puis à la saisie de deux sacs contenant les comprimés psychotropes, dissimulés à l'intérieur des sièges arrière. Les deux suspects ont été conduits au siège de la brigade pour complément d'enquête et finalisation des procédures judiciaires d'usage, avant leur présentation devant le procureur de la République, au tribunal de Bir El Ater.

PRODUCTION DE PIPES

La nouvelle unité de Bethioua sera mise en service avant la fin de 2024

La nouvelle unité de production de pipes de Bethioua (wilaya d'Oran), affiliée à l'entreprise Alfa-pipe, sera mise en service avant la fin de l'année en cours, a annoncé depuis Ghardaia, le président directeur-général, Arezki Tighilt. S'exprimant en marge des journées "Portes Ouvertes" organisées depuis jeudi par Alfa-pipe au sein de son unité de Ghardaia, M. Tighilt a affirmé à l'APS que l'unité de production de pipe de Bethioua, qui a connu une opération de réhabilitation et de rénovation d'envergure, est enfin prête pour redémarrer la chaîne de production. Et d'ajouter que cette unité vient renforcer l'outil de production d'Alfa-pipe pour accompagner les différents projets stratégiques qui seront lancés par les pouvoirs publics à partir de 2025, notamment dans le transport des hydrocarbures ainsi que les transferts

d'eau dans le sud du pays et l'eau de dessalement pour les différentes localités au nord du pays. Selon M. Tighilt, cette nouvelle unité sera un atout majeur pour accompagner l'essor de la région de l'ouest du pays et répondre aux besoins croissants des différents secteurs en matière d'eau. L'entrée en production de l'Unité de Bethioua renforcera le positionnement d'Alfa-pipe en tant que leader national dans l'industrie du pipe et permettra également de redéployer son personnel technique qualifié et de créer de nouveaux postes de travail, a-t-il souligné. L'unité en question fait partie des biens saisis dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption et a été rattachée au groupe public industriel de sidérurgie "Imétal", a-t-on fait savoir. S'agissant des "Portes ouvertes", le premier responsable d'Alfa-pipe a indiqué que l'entreprise qu'il représente

fabrique des pipes destinées au transport des eaux, du gaz et du pétrole, et ce au niveau des unités d'Annaba, Ghardaia et prochainement Bethioua, et s'attèle à promouvoir ses offres d'une production "Made in Algeria", certifiée et conforme aux normes internationales. Alfa-pipe possède deux laboratoires (essais mécaniques et analyses physicochimiques) pour les matériaux utilisés dans l'industrie, les hydrocarbures et l'hydraulique, de grande fiabilité, a-t-il ajouté. "Nos deux laboratoires sont au service de l'Université et des entreprises de la région de Ghardaia, devenue un pôle industriel important", a soutenu M. Tighilt, affirmant être "fiers de contribuer au développement d'une industrie algérienne forte et durable avec nos trois unités appelés à répondre aux besoins croissants des différents secteurs".

ASSURANCES DES RISQUES INDUSTRIELS

La CNMA ambitionne d'augmenter sa part de marché

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) ambitionne d'accroître sa part de marché dans le domaine des assurances des risques industriels au cours des deux prochaines années, a-t-on appris jeudi lors d'un séminaire régional à Oran, consacré à l'accompagnement des opérateurs économiques pour une meilleure gestion des risques industriels. "La CNMA prévoit d'augmenter sa part de marché dans les assurances des risques industriels de 5 à 10 % en 2025 et 2026", a déclaré Rabah Mekircha, directeur des risques industriels au sein de cet organisme, dans une déclara-

tion en marge de cette rencontre. Le responsable a indiqué que la CNMA œuvre à se rapprocher davantage des opérateurs économiques pour élargir sa part actuelle, qui est d'environ 14 % dans le domaine des assurances liées aux risques industriels. Il a souligné, d'autre part, que la CNMA, avec une part de marché de 70 %, est pionnière dans le domaine des risques agricoles au niveau national, faisant savoir qu'elle (CNMA) propose une gamme de produits adaptés pour accompagner les opérateurs économiques et protéger leurs biens industriels, ainsi que leurs unités de production contre di-

vers risques. Rabah Mekircha a indiqué que la caisse compte 400 experts spécialisés en risques industriels sur un effectif d'un millier d'experts affiliés à l'organisme. Ce séminaire régional s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la CNMA visant à sensibiliser les opérateurs économiques aux risques industriels et à les encourager à souscrire des contrats d'assurance offerts par la Caisse, selon le même responsable, qui a signalé que durant le mois d'octobre, une convention a été signée en octobre dernier avec le Club des entrepreneurs et industriels regroupant pas moins de

1.700 opérateurs économiques, annonçant que d'autres accords similaires seront conclus à l'avenir avec d'autres industriels. Organisée par la CNMA avec la participation d'opérateurs économiques et des responsables des Caisses régionales de mutualité agricole (CRMA) des wilayas d'Oran, Sidi Bel-Abbès, Tiaret, Relizane et Tlemcen, cette rencontre a été marquée par la présentation de plusieurs interventions ayant porté, notamment, sur les réalisations de la caisse, les assurances liées aux transports et les risques dans les secteurs industriel et agricole.

MANDATS D'ARRÊT CONTRE DEUX RESPONSABLES SIONISTES

Erdogan salue une décision «courageuse»

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a affirmé samedi que son pays soutenait la décision "courageuse" de la Cour pénale internationale (CPI) d'émettre des mandats d'arrêt contre deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza, appelant à son application "immédiate". "Nous soutenons la décision de la CPI d'émettre des mandats d'arrêt" contre le "chef

du gouvernement" d'occupation sioniste, le dénommé Benjamin Netanyahu et son ancien "ministre" de la Défense, Yoav Gallant, a déclaré M. Erdogan, cité par des médias. "Nous appelons à la mise en œuvre immédiate de cette décision courageuse", a-t-il ajouté avant de souligner que l'entité sioniste "multiplie ses crimes jour après jour à Ghaza" où le peuple palestinien "est confronté à une faim et une soif sans précédent". Jeudi, la CPI

avait émis deux mandats d'arrêt internationaux contre les dénommés Netanyahu et Gallant, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza où l'agression sioniste génocidaire se poursuit depuis le 7 octobre 2023, faisant jusque-là, au moins 44.176 martyrs et 104.473 blessés, des femmes et des enfants pour la plupart.

MANDATS D'ARRÊT ÉMIS PAR LA CPI CONTRE DEUX RESPONSABLES DE L'ENTITÉ SIONISTE

L'Algérie se félicite «vivement»

L'Algérie s'est félicitée "vivement" des mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI) contre deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza, a indiqué jeudi un communiqué du ministère

des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "Cette mesure que l'Algérie n'a eu de cesse de réclamer par la voix du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, constitue un pas important et une avancée concrète

vers la fin de décennies d'immunité et d'impunité dont a bénéficié l'occupant israélien alors qu'il se livrait à des crimes contre le peuple palestinien et dans l'ensemble des pays de la région", lit-on dans le communiqué. Afin de rendre justice au peuple palestinien et de le protéger, "l'Algérie

exhorte les membres de la communauté internationale, notamment les Etats membres de la CPI, à prendre les mesures requises et nécessaires à l'exécution de ces mandats d'arrêt et à laisser la justice internationale suivre son cours", ajoute la même source.